

Table des matières

INTRODUCTION -----	1
Méthodologie -----	4
Première partie :Présentation générale d’Ambohipandrano et le Plan de développement communal -----	11
Premier Chapitre : Présentation générale d’Ambohipandrano -----	11
A-Le milieu physique -----	11
1.Situation Géographique -----	11
1. 1.Géographie physique-----	11
1. 2.Milieu Naturel-----	12
1. 3. La végétation -----	13
1. 4.L’hydrologie-----	13
1. 5.Composition du terroir-----	13
B. Le milieu humain -----	14
1. Présentation de la population-----	14
1. 1. Répartition géographique de la population-----	14
1. 2. Structure de la population-----	15
1. 3. Mouvement démographique-----	16
2. Organisation sociale -----	16
2. 1 La parenté-----	16
2. 2 Le groupe d’âge -----	17
2. 3 Rapports sociaux-----	17
C. Activités économiques-----	18
1. Mode d’exploitation -----	18
1. 1. Le salariat -----	18
1. 2. Agriculture -----	18
1. 3. Elevage -----	19
1. 4. L’artisanat -----	21
2. Infrastructure -----	21
2. 1 Infrastructure Sanitaire-----	21
2. 2. Infrastructure culturelle -----	21
2. 3. Infrastructure économique-----	22

2. 4 La communication -----	23
D. Bref historique -----	23
Deuxième Chapitre : Autour du Plan Communal de Développement (PCD) -----	25
A. Le concept du PCD-----	25
1. Définition du PCD -----	25
2. Objectifs du PCD -----	25
3. Fondement du PCD -----	26
3. 1. La décentralisation -----	26
3. 2. Autour du DSRP -----	28
B. Processus d'élaboration d'un PCD-----	30
1 Phase I : Le démarrage et la préparation -----	30
2. Phase II: Mise en place-----	31
2. 1 Mobilisation, information et sensibilisation de la population -----	31
2. 2 Structuration du pilotage du processus -----	31
2. 3 Formation en cascade des principaux acteurs -----	33
3. Phase III- De l'élaboration du PCD -----	33
3. 1 Collecte d'informations complémentaires -----	34
3. 2 Analyse des problèmes, des besoins et des potentiels -----	34
3. 3 Définition de la vision du futur, formulation des axes stratégiques et des objectifs, détermination et priorisation des actions et analyse de la faisabilité et des contributions -----	35
3. 4 Articulation avec les niveaux supérieurs -----	35
4. Phase IV : Finalisation du PCD-----	36
Deuxième partie :Approche participative et développement communautaire durable-----	37
Premier chapitre : Le concept de Participation-----	37
1. Les différentes formes de participation : -----	38
1. 1. la participation directe-----	38
1. 2 La participation indirecte : -----	38
1. 3 La participation aux fruits :-----	39
2. Les différents types de participation -----	39
2. 1 La participation organisée. -----	39
2. 2 La participation spontanée.-----	39
2. 3 La participation imposée.-----	39

2. 4 La participation provoquée. -----	40
3. La participation villageoise-----	40
3. 1 Fokonolona et participation -----	40
3. 2 Démocratie et participation-----	41
Deuxième Chapitre : Analyse de la Participation dans l'élaboration d'un Plan de Développement -----	43
1. Les acteurs dans la participation aux programmes de développement. -----	44
1. 1. Les bailleurs de fonds -----	44
1. 2 l'Etat-----	45
1. 3 Les ONGs partenaires relais des bailleurs -----	46
1. 4 La communauté de base -----	46
2. Les démarches préconisées par les bailleurs dans le processus d'élaboration des programmes de développement -----	47
3. Conditions de participation des communautés de base pour le développement -----	49
3. 1 Capacité de l'homme comme condition de la participation :-----	49
3. 2 Structure sociale comme condition de participation-----	50
3. 3 Structure politique comme condition de participation -----	52
3. 4 La culture comme condition de participation-----	53
Troisième partie: les conditions de participation des communautés de base -----	56
Premier Chapitre : La cohésion au sein de la communauté -----	56
1. 1 La cohésion familiale -----	57
1. 2 L'appartenance à un rang social -----	59
1. 3 L'existence des institutions fortes dans la commune -----	61
Deuxième Chapitre : La confiance entre dirigeants et dirigés -----	64
2. 1 Influence des valeurs et institutions communautaires -----	65
2. 2 Les formes de prise de pouvoir -----	70
Troisième Chapitre : Pouvoir et Pauvreté -----	73
3. 1 Le style de pouvoir -----	73
3. 2 Incapacité des pauvres -----	74
Conclusion -----	81

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Répartition des personnes enquêtées par sexe et par <i>fokontany</i> -----	9
Tableau n°2 : Répartition des personnes interviewées par sexe et par <i>fokontany</i> -----	9
Tableau n°3 : Classification des forêts-----	13
Tableau 4 : Répartition géographique de la population dans la commune rurale d'Ambohimandrano. -----	14
Tableau n°5: Structure par âge et le sexe de la population par Fonkotany dans la commune -----	15
Tableau n°6: Production annuelle (2003)-----	19
Tableau n°7: Renseignement sur l'organisation d'intérêt social (2003) -----	21
Tableau n°8: Niveau d'instruction de la population enquêtée -----	50
Tableau n°9 : Degré d'implication dans l'élaboration d'un PCD selon l'origine-----	58
Tableau n°10 : Degré de participation selon le rang -----	60
Tableau n°11 : Degré de participation dans l'élaboration d'un outil de planification selon les confessions religieuses. -----	62
Tableau 12 : Degré de participation selon le genre -----	68
Tableau n°13 : Degré de participation selon le niveau ou statut socio-économique -----	75

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Interdépendance de l'élevage et de l'agriculture : -----	20
Graphique n° 2: Evolution de la structure administrative décentralisée -----	27
Graphique n°3 : liens entre PCD et DSRP -----	29
Graphique n°4 : Pyramide des besoins fondamentaux d'après (A – H) Maslow -----	77

Liste des acronymes

ANAE :	Association Nationale d'Actions Environnementales
BLU :	Bande Latérale Unique
CR :	Commune Rurale
CRESAN :	Crédit de Renforcement Sanitaire
CRESED :	Crédit de Renforcement du Système Educatif
DSRP :	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
ERP :	Evaluation Rurale Participative
FID :	Fonds d'Intervention pour le Développement
FJKM :	Fiangonan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara (Eglise de Jésus-Christ à Madagascar)
IPTE :	Initiative pour les Pays Pauvres très Endettés
KMMR :	Komity Manohana an'i Marc RAVALOMANANA(Comité de soutien de Marc RAVALOMANANA)
KMSB:	Komity Manohana ny Safidim-bahoaka(Comité de soutien des aspirations du peuple)
MARP :	Méthode Accélérée de la Recherche Participative
METM :	Mission Evangélique de Tananarive et de Madagascar
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PADR :	Programme d'Appui au Développement Rural
PAIQ :	programme d'Appui aux Initiatives du Quartier
PAS :	Programme d'Ajustement Structurel
PCD :	Plan Communal de Développement
PNAE :	Programme National pour L'Action Environnementale
PNP :	Programme National de la Population
PNPS :	Programme National pour la Promotion du Secteur privé
PK :	Point Kilométrique
PST :	Programme Sectoriel de Transport
PTMR :	Programme de Transport Maritime Régional
RN :	Route Nationale

SAF / FJKM : Sampan'Asa Fampandrosoana ao amin'ny Fiangonan'i Jesoa Kristy eto
Madagascar(Branche de développement de l'église de Jésus-Christ à
Madagascar)

SCD : Structure Communale de Développement

SEECALINE : Projet de Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en
matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie

SVD : Structure Villageoise de Développement

INTRODUCTION

Suite à une révolution nationale démocratique (1975-1980) manquée, au cours de laquelle la dette malgache a quadruplé, le pays a connu une longue période de dégradation lente mais continue de son économie, provoquant de nombreuses conséquences socio – économiques.

Les réalités ont changé. Le développement de type agraire devient développement dans le cadre de la révolution industrielle. Le sentiment d'impuissance gagne les ruraux qui représentent 70% de la population et les amène non seulement à se réfugier dans une demi-résignation mais aussi à se désintéresser progressivement de la politique. C'est ainsi qu'au fil des ans, les œuvres de développement sont passées d'échec en échec dans le circuit cumulatif de tâtonnements méthodologiques erronés.

De plus, le développement d'aujourd'hui est assujéti au contexte de la mondialisation, dans lequel les modèles dominants à l'échelle mondiale s'imposent. La preuve en est le discours de La Baule par lequel Madagascar s'était vu contraint d'adopter un autre système politique basé sur la démocratie.

La mise en place des provinces autonomes, dont l'efficacité tourne autour de la décentralisation, semble la meilleure occasion pour réaliser une nouvelle impulsion. La décentralisation est alors revenue à l'ordre du jour. Elle est, d'ailleurs, inscrite dans la nouvelle Constitution, en particulier dans son préambule qui proclame solennellement que « l'application de la décentralisation effective est une condition du développement harmonieux »¹ du peuple malgache souverain.

Les communes sont en place depuis quelques années. Une cinquantaine d'entre elles sont mort-nées car les mécanismes de la réalité malgache sont restés inaccessibles, opaques aux démarches scientifiques des stratégies d'aide étrangère à Madagascar. Or, il était prévu qu'en 1998 ces communes subviennent par elles-mêmes à leurs besoins.

La mise en place des régions est en cours. La province (formée par plusieurs communes) ne peut jouir totalement d'une autonomie sans que naisse la volonté individuelle de construire, d'innover, de définir des stratégies de développement.

¹ Source : Constitution de la IIIème République de Madagascar, 1998.

L'éligibilité de Madagascar à l'Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) a été l'occasion pour le pays de bénéficier d'une remise de dettes qui, réinvestie dans les secteurs porteurs et dans les secteurs sociaux, devrait permettre d'améliorer le taux de croissance. A cet effet, le Gouvernement central, les provinces autonomes, les collectivités territoriales décentralisées, la société civile et le secteur privé ont formulé une stratégie de réduction de la pauvreté, matérialisée dans le DSRP dans un processus participatif.

L'approche participative est donc devenue un domaine très prisé dans les programmes communautaires. Plusieurs ONGs adoptent cette démarche pour améliorer la qualité de vie au niveau communautaire, soit par des micro projets soit par des projets sectoriels.

Aussi, le Gouvernement a-t-il adopté un système qui fait participer activement la population au développement. Depuis l'année 1998, une nouvelle politique basée sur la décentralisation est adoptée pour donner plus d'autonomie aux collectivités territoriales décentralisées, en particulier les communes urbaines et communes rurales.

Cette nouvelle politique requiert de nouvelles responsabilités de la part des collectivités de base, dont l'ensemble, au sein de chaque commune, constitue le fer de lance afin de pouvoir espérer des résultats positifs et d'éviter en même temps tout risque inutile.

En application de cette nouvelle politique, chaque commune doit être dotée d'un plan communal de développement qui constitue un document de référence et dans lequel doivent figurer la nouvelle vision de la commune en matière de développement, les objectifs, les axes stratégiques, les programmes et surtout les différents projets définis et dotés d'une faisabilité technico-économique afin d'atteindre les objectifs fixés.

Il appartient donc à chaque commune d'élaborer son propre plan de développement qui est un outil de planification et de coordination des actions de développement limité dans le temps et l'espace.

Un organe de conception, de suivi et de réalisation est créé au sein de chaque commune afin d'atteindre le but.

Notre thème s'intitule « Communauté de base et les conditions de participation au développement ». Cette participation est analysée à partir de l'élaboration d'un plan de développement dans la commune d'Ambohipandrano.

Le but de cette étude est alors d'évaluer la portée de l'approche participative utilisée par plusieurs ONGs oeuvrant dans la campagne. Il s'agit notamment du FID qui est le seul projet présent et actif sur le terrain d'enquête. Il existe plusieurs activités initiées par le FID et qui nous aident à faire une analyse sur la motivation des communautés de base à

prendre en main leur avenir. Cependant, nous avons limité cette recherche à l'élaboration d'un plan communal de développement.

Ainsi, nous proposons de réaliser cette étude en trois grandes parties :

-la première partie portera sur la présentation physique du terrain d'enquête ainsi que les réalités existantes sur terrain. Ensuite, il sera procédé à la présentation et l'analyse du plan communal de développement : le processus d'élaboration d'un plan communal de développement.

-la deuxième partie sera consacrée à l'approche participative, aux différentes formes de participation et aux types de participation. Ensuite, nous allons analyser la participation villageoise dans l'élaboration d'un programme de développement : les acteurs et les démarches préconisées dans le processus d'élaboration de cet outil.

Nous terminerons notre étude en analysant les conditions de participation des citoyens, telles la cohérence de la communauté, la confiance entre dirigeant et dirigés dans la commune ; et enfin, l'initiative des gens, qui est conditionnée par leur niveau économique. Enfin, des recommandations seront présentées en tenant compte des différentes formes de participation.

L'Etat providence n'arrive plus à satisfaire tous les besoins ni à résoudre tous les problèmes des citoyens. En effet, le Gouvernement centralisé se trouve si loin de la population et le développement espéré ne se déroule pas dans le sens voulu.

Depuis l'ajustement structurel de 1980 et surtout depuis la naissance de la 3^{ème} République, l'Etat s'est désengagé progressivement tant des entreprises que des institutions publiques. Le développement est devenu alors la responsabilité des collectivités décentralisées. Celles-ci sont devenues des entités autonomes sur lesquelles se fonde la base du développement national.

Pourtant, à cause de la pauvreté qui fait souffrir la communauté, le sentiment d'impuissance s'installe, marqué par une demi-résignation. Mais le désintéressement progressif aux choses politiques gagne également du terrain, laissant la place à la débrouillardise quotidienne. La société malgache se trouve alors dans l'impasse. Mais comment mobiliser à nouveau, donner la valeur commune et gagner ensemble le combat de développement ?

D'aucuns disent que le développement doit se faire à partir de la base ou il ne se fera pas. Il faut donc la participation active de la communauté de base. Mais il paraît que le « *Fihavanana* » et le « *Valin-tànana* » du *Fokonolona* ancien dégénèrent. Il semble aussi que les communautés ne soient pas conscientes de leur responsabilité à cause du manque de transfert de décisions et d'administration du pouvoir central vers le pouvoir décentralisé. C'est pourquoi nous voulons étudier cette participation de la Communauté de base pour son développement.

Concept de participation

Nous allons définir la participation comme le fait de s'associer ou de prendre part à une activité quelconque. Sinon, la participation peut être le fait de cotiser pour quelque chose dans le but de recevoir sa part. Aussi, participer signifie-t-il prendre part aux décisions et/ou contrôler l'application de ces décisions.

Problématique

La colonisation induit une problématique de développement du 19^e Siècle. Le développement de type agraire devient développement dans le cadre de la révolution industrielle.

Aujourd'hui le développement s'effectue dans le contexte de la mondialisation. Les réalités ont changé, d'où la nécessité de bien identifier les problématiques de développement d'aujourd'hui. Depuis longtemps, le développement malgache est uniquement le fait d'en haut : c'est l'Etat qui gère le développement en recourant aux bailleurs et aux développeurs qui partagent le même dogme autour du capital et de la technique.

Depuis plus de dix ans, cette pratique est transformée : elle n'est plus d'en haut mais du « *Fototra Mahefa* », des communautés historiques fondamentales, c'est donc une pratique d'autogestion.

A Madagascar, la structure sociale persiste encore et attribue à chaque groupe la spécificité d'une culture ayant survécu aux aléas du temps et aux bouleversements de l'espace. On assiste à une exemple de dynamique sociale où l'économie de marché, la culture traditionnelle et la culture technique, technologique et scientifique moderne ont fait et font toujours bon ménage jusqu'à garantir en permanence la valorisation croissante de l'homme et de son collectif dans leurs plus profondes aspirations car « la société n'est pas une simple somme d'individus, mais le système formé par leur association représente une réalité qui a ses caractéristiques propres » a souligné DURKHEIM dans son livre intitulé « règles de la méthode sociologique ».

L'autogestion se forge à partir de la pratique des communautés dans un travail bien déterminé. Malgré la conscientisation déployée par les ONGs qui sont des promoteurs de progrès social dans tous les domaines, le développement communautaire semble flou. Pourtant, AUJAC (H) ² a défini la communauté comme « ensemble d'individus qui, à un moment donné, dans le cadre d'une structure déterminée, ont des intérêts communs et présentent des réactions communes aux modifications de l'environnement ».

Ainsi, cette nouvelle pratique nécessite un changement de la structure, autrement dit un changement de la culture. Ce changement de la culture demande une préparation à long

² AUJAC (H) : « une hypothèse de travail : l'inflation ; conséquence monétaire des comportements des groupes sociaux » in Economie appliquée, t III, n°2 (PUF, Paris 1950)

terme, une préparation dans tous les domaines.

Pourtant l'élaboration d'un plan communal de développement ne doit durer que 4 mois au maximum. Quelles sont alors les conditions de participation communautaire au développement de la commune ?

Est-ce que les citoyens sont aptes à participer à l'élaboration de leur plan communal de développement et par conséquent quel type de participation les communautés pourraient-elles apporter ?

Hypothèse

En vue d'éclairer notre problématique et pour orienter notre recherche, nous avons posé quelques hypothèses concernant l'obstacle et la motivation du monde rural à participer au développement. Néanmoins, nous laisserons parler les résultats de nos enquêtes pour connaître les conditions de participation des citoyens au développement de leur territoire.

Dans cette perspective nous avançons quelques hypothèses :

- ⊕ la cohérence de la communauté influence le taux de participation ;
- ⊕ la confiance entre dirigeants et dirigés influence les formes de participation ;
- ⊕ la capacité d'initiative et d'engagement est liée au niveau économique des individus ;
- ⊕ les non participants se situant en bas de l'échelle ne veulent pas se compromettre dans les affaires qu'ils jugent obscures et dangereuses ; ou bien ils ont tout simplement peur d'être rejetés par les parties prenantes ;
- ⊕ la participation communautaire lors de l'élaboration d'un PCD correspond au type de « participation provoquée ».

Objectifs de l'étude

La présente étude est conçue en vue de mettre en relief ces hypothèses, de comprendre et d'analyser la motivation de la population rurale face à la pauvreté qui l'assaillit et de chercher les stratégies adaptées à la réalité rurale pour le dépassement de ce phénomène et aussi pour une contribution à la compréhension du monde rural.

De ce fait, voici les objectifs de la recherche :

- ⊕ connaître les systèmes et les moyens d'existence des paysans dans la vie quotidienne ;
- ⊕ avoir des informations sur l'organisation sociale existante et son rôle dans le processus de production ;
- ⊕ connaître les perspectives du monde rural ;

- # appréhender l'organisation communautaire et le rôle du genre dans un cadre de développement local ;
- # évaluer les perceptions villageoises relatives à ce qu'on entend par un plan communal de développement et l'objet même de ce dernier ;
- # déterminer les perceptions villageoises relatives aux opportunités/menaces face à l'élaboration d'un plan de développement ;
- # comprendre pourquoi un tel type de participation est né dans ce village.

Choix du terrain

Le terrain de nos investigations en vue du mémoire de maîtrise se focalise sur la Commune rurale d'Ambohipandrano, dans la région de l'Imamo. Le motif de cette délimitation relève de l'enjeu scientifique impliqué par notre choix du thème qui est : « Communauté de base et les conditions de participation au développement ». Il tient également compte de la possibilité d'extrapolation allant de l'envergure communale à l'échelle régionale voire provinciale et nationale.

En l'occurrence, nous voyons dans ce terrain une sorte de miroir où vient se refléter, par rapport à l'avenir, ce qu'est un développement. Nous pouvons dévoiler les comportements, les motivations et les perceptions des communautés et politiques d'un certain nombre de structures sociales lignagères morphologiquement différenciées.

Il est évident que le cadre n'est pas exhaustif, mais la commune d'Ambohipandrano constitue un échantillon pour toutes les communes existantes à Madagascar dans le cadre de la participation au développement de leur région.

Méthode d'approche

Pour répondre à notre problématique, nous avons utilisé une méthode de recherche qui nous permet de recueillir les informations de bonne qualité émanant de la population concernée, et qui nous aide à mieux comprendre les réalités du monde rural.

De ce fait, nous avons combiné les trois grandes techniques de recherche telles que :

- ⊕ l'analyse documentaire afin de mieux cerner les données sur notre terrain de recherche et pour avoir une idée sur la compréhension de la réalité à étudier et aussi afin de mieux cerner notre thème de recherche ;
- ⊕ l'enquête par questionnaire libre et semi libre. Nous avons choisi une ambiance de discussion libre afin d'avoir la confiance des enquêtés et d'obtenir des réactions spontanées de leur part, tout au long de l'entretien ;
- ⊕ l'observation participation, pour une vision plus objective du phénomène étudié et pour vérifier les dires des enquêtés afin de ne pas se contenter de simples abstractions ou d'une étude spéculative. Cela nous a été possible en vivant avec les populations concernées durant notre séjour ;
- ⊕ l'utilisation de cette méthode nous fut indispensable afin d'obtenir des informations fiables, d'autant plus que nous traitons un sujet délicat car le thème de notre étude a un caractère d'étude de comportement où la perception et les aspirations des enquêtés diffèrent.

Approche sur terrain

Notre enquête sur terrain a été de type transversal, c'est à dire simple passage pendant lequel l'élaboration du plan communal de développement a été faite : d'octobre 2003 à mars 2004.

Nous avons subdivisé notre approche en deux niveaux et en deux phases :

d'abord en approchant directement les responsables au niveau *commune*, *Fokontany* et au niveau du ménage. On peut trouver dans le ménage ,le mari, la femme et la progéniture à laquelle peuvent s'adjoindre les descendants et les collatéraux isolés ou des personnes issues de même lignage qui partagent la même table.

Ce genre d'entretien nous a été nécessaire parce que chaque ménage est considéré comme une entreprise ; cela nous a permis de voir les pratiques réelles, qui peuvent se différencier suivant les catégories socio-économiques.

Puis nous avons organisé deux interviews de groupe à raison de 10 personnes par groupe avec des questions dirigées.

- ⊕ un groupe mixte composé d'hommes et de femmes de 35 à 50 ans ;
- ⊕ un groupe mixte aussi de 20 à 34 ans ;
- ⊕ la classe d'âge de 20 à 34 ans dénommé jeune regroupera les futurs acteurs qui seront encore dans leur phase de formation/initiation aux activités socioculturelles, politiques et économiques.

Par contre, la classe d'âge de 35 à 50 ans ou « adultes actifs » regroupera les adultes pleinement engagés dans les différentes activités. Ils sont aussi considérés comme les détenteurs effectifs des pouvoirs économique et politique.

La discussion avec ces groupes nous fut utile en supposant que la communauté est le détenteur de la tradition et qu'elle a une influence sur le comportement de ses membres dans le cadre de la structure sociale qui la régit. Ces interviews dirigées nous ont permis de faire le recoupement des dires des enquêtés.

3. Choix de la population cible

La commune d'Ambohipandrano est une commune rurale habitée par des paysans agriculteurs. Pendant notre terrain, nous avons utilisé la méthode des quotas pour le choix de la population interviewée, en choisissant au hasard un ménage et en nous adressant directement au responsable de ce ménage pour l'entretien.

Au départ, nous avons envisagé 5% de la population totale (10920) soit un échantillon de 546 personnes. Pourtant, la période de notre enquête coïncide avec la période de migration des gens vers Ambatondrazaka pour travailler. Nous devons donc réduire notre échantillon et, au total, nous avons eu 270 personnes au cours des entretiens se répartissant dans les hameaux et dans les *fokontany* ci-après :

Tableau n°1 : Répartition des personnes enquêtées par sexe et par *fokontany*

<i>Fokontany</i>	Nombre de personnes interrogées		Total par <i>Fokontany</i>
	Homme	Femme	
Ankonaka	15	15	30
Mahazo	20	10	30
Ambohimandra	15	15	30
Ankadivory	20	10	30
Ambohipandrano	15	15	30
Andrianony	20	10	30
Mananetivohitra	20	10	30
Antanetimboangy	15	15	30
Ambohimanarivo	15	15	30
TOTAL	155	115	270

Puis au niveau des 2 interviews dirigées : 10 personnes dont une par *fokontany* sauf le *Fokontany* d'Ambohipandrano qui a 2 participants en tant que chef lieu de la Commune et 10 jeunes participants dont le *Fokontany* d'Antanetimboangy est représenté par 2 jeunes.

Tableau n°2 : Répartition des personnes interviewées par sexe et par *fokontany*

<i>Fokontany</i>	Genre	
	Homme	Femme
Ambohimamarivo	1	1
Ambohimandra	1	1
Ambohipandrano	2	1
Andrianony	1	1
Ankonaka	1	1
Antanetimboangy	1	2
Ankadivory	1	1
Mahazo	1	1
Mananetivohitra	1	1
TOTAL	10	10

Le choix de 2 *Fokontany* qui ont 3 représentants chacun était d'ordre démographique, géographique et économique :

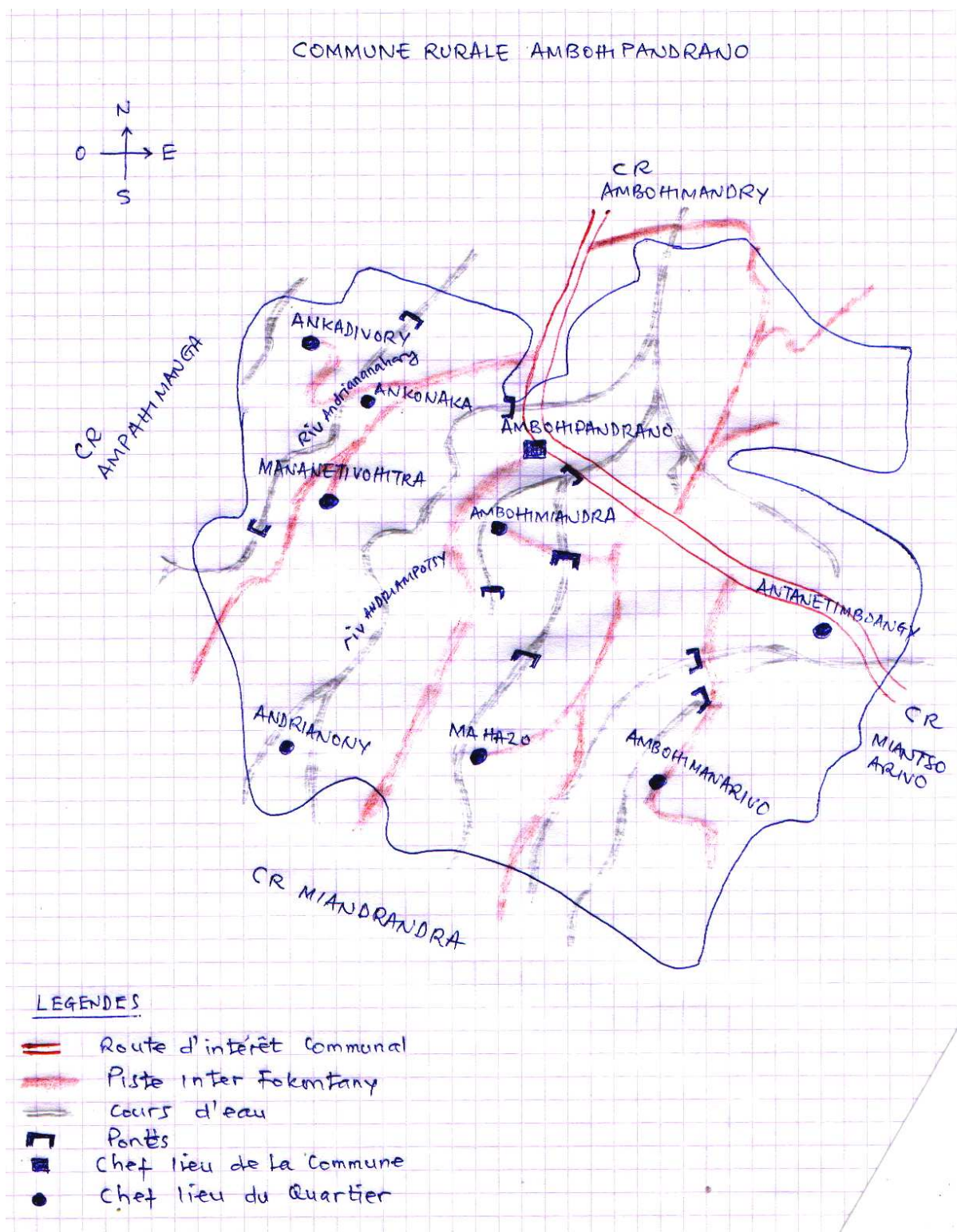
- ⊕ le *Fokontany* d'Ambohipandrano en tant que capitale administrative et économique, le plus grand carrefour de diverses activités ;
- ⊕ le *Fokontany* d'Antanetimboangy par sa forte densité de la population. Aussi, le *Fokontany* est-il la porte d'entrée des gens dans la commune rurale de Miantsoarivo.

4. Limites

Nous allons adopter une méthode participative avec les entretiens libres et semi-directifs. Pourtant, notre recherche était limitée par l'insuffisance des données statistiques disponibles au niveau des services administratifs compétents et surtout par l'inexistence de recherches concernant cette zone.

De plus, nous ne sommes pas arrivé à temps pour observer la participation de la communauté pendant la période d'élaboration de leur plan de développement.

Nous n'avons pas pu insérer dans cet ouvrage les transcriptions des entrevues pendant notre terrain pour une raison économique.



source : Commune rurale d'ABOHIPANDRANO

Première partie :

Présentation Générale d'Ambohipandrano et le Plan de Développement Communal

Premier Chapitre : Présentation générale d'Ambohipandrano

Nous allons essayer de procéder à une approche descriptive de notre terrain afin de mieux connaître la commune rurale d'Ambohipandrano.

Nous allons cerner successivement le milieu physique et le milieu humain avec les techniques et les moyens d'existence de la population au cours de ce chapitre.

A-Le milieu physique

L'étude du milieu naturel nous est indispensable afin d'expliquer le comportement socio-économique de la population.

1. Situation Géographique

1. 1. Géographie physique

La recherche a été effectuée dans la commune rurale d'Ambohipandrano, qui figure dans le Fivondronana d'Arivonimamo, connue également sous le nom de la Région de l'Imamo dans la Province Autonome d'Antananarivo. Cette partie de l'Imamo est connue par l'histoire comme étant l'endroit où migrait la population merina. De nos jours, cette dernière ne cesse de prendre du terrain et s'installer dans les différentes parties de la grande île.

Sise à 18 km de la ville de Behenjy, RN7-PK 42 et à 30 km de celle d'Imerintsiatosika, RN1-PK26, la commune rurale est somme toute assez près de la capitale, Antananarivo. Toutefois, de par ses voies d'accès, elle se trouverait enclavée et condamnée à ne pas évoluer même dans le domaine agricole. Sa distance par rapport à la capitale est de 60 km (sur la RN1 Antananarivo-Arivonimamo avec un embranchement à Imerintsiatosika).

Ambohipandrano est classée parmi les communes rurales de deuxième catégorie. Elle dispose d'une superficie de 110 km², administrativement délimitée comme suit :

- ⊕ au Nord par la commune rurale d'Ambohimandry ;
- ⊕ au Sud par la commune rurale de Miandrandra ;
- ⊕ à l'Est par la commune rurale de Miantsoarivo ;
- ⊕ à l'Ouest par la commune rurale d'Ampahimanga.

1. 2. Milieu Naturel

La nature joue un rôle primordial dans l'économie basée sur l'agriculture.

1. 2. 1. Le Relief

La topographie varie entre 1100 mètres et 1600 mètres en une succession de collines herbeuses plus ou moins hautes, à faible et forte pente, lieu de cultures pluviales, avec des vallées plus ou moins larges, creusées par le réseau hydraulique, et aménagées en rizières dans les bas-fonds.

La topographie et les fortes pluies ainsi que la pratique (ancienne) de feux de brousse, favorisent l'érosion alors qu'il y a très peu de couverture forestière, un faible taux de reboisement avec des cultures installées sur des fortes pentes, sans aucune mesure de protection.

1. 2. 2. Le sol

Les sols sont du genre ferralitique fortement dessaturés, rajeunis ou pénévoués, avec érosion et remaniement sur pegmatite. Les terres de tanety, aussi bien que les terres hydromorphes des bas-fonds, nécessitent obligatoirement amendement et fertilisation pour toute culture.

1. 2. 3. Le climat

Le climat est celui des Hautes terres avec une saison humide et chaude allant d'octobre à mars avec des pluies assez régulières, dépendant souvent des passages de cyclones, et une saison sèche et froide d'avril en septembre ponctuée de crachins et de fines pluies de mai à août.

1. 3. La végétation

A cause de la pratique ancienne des feux de brousse, la commune connaît un défrichement total. Par conséquent, on n'y trouve plus de forêts naturelles mais des forêts artificielles. Au total, la superficie forestière existante dans la commune enregistrée en 2001 n'est que 21,5 ha, dont les 6,5 ha ont été déjà exploités.

Dans la commune, il existe deux (2) centres de pépinières privées dont l'un appartient à l'organisme ANAE.

Les localités où existent des forêts sont couvertes par des pins et eucalyptus.

Tableau n°3 : Classification des forêts

Localité	Classement	Type forêt
Ambohimandra	Forêt Artificielle (Eucalyptus)	Savane
Antanetimboangy	Forêt Artificielle (pins)	Dense

Source : Notre propre enquête

1. 4. L'hydrologie

Deux (2) grandes rivières traversent la dite Commune :

- ✚ la rivière d'Andriapotsy qui subdivise la commune en deux grandes parties inégales de l'Est à l'Ouest et qui se jette immédiatement dans la commune d'Ambohimandry ;
- ✚ la rivière d'Andriananahary venant de la commune de Miandrandra qui la traverse le long de sa délimitation Ouest. Elle se jette également dans la commune d'Ambohimandry.

Il existe également dans la commune les différents cours d'eau qui sont une réserve d'eau permanente, donc favorable à l'activité agricole. Pourtant les réseaux hydrauliques sont très vétustes et ne répondent plus aux besoins réels actuels. La maîtrise de l'eau est insuffisante, faute d'un aménagement adéquat.

1. 5. Composition du terroir

La commune rurale d'Ambohipandrano a comme chef-lieu le Fokontany d'Ambohipandrano lui-même. La commune est composée de neuf (9) Fokontany, classifiés par ordre alphabétique comme suit :

- ☐ Ambohimanmarivo ;
- ☐ Ambohimandra ;
- ☐ Ambohipandrano ;
- ☐ Andrianony ;

- ▣ Ankadivory ;
- ▣ Ankonaka ;
- ▣ Antanetimboangy ;
- ▣ Mahazo ;
- ▣ Mananetivohitra.

B. Le milieu humain

1. Présentation de la population

1. 1. Répartition géographique de la population

Tableau 4 : Répartition géographique de la population dans la commune rurale d'Ambohipandrano.

<i>Fokontany</i>	Population Masculine	Population Féminine	TOTAL
Ambohimanarivo	774	832	1606
Ambohimandra	340	430	770
Ambohipandrano	540	690	1230
Andrianony	277	325	602
Ankadivory	381	443	824
Ankonaka	690	808	1498
Antanetimboangy	786	976	1762
Mahazo	472	560	1032
Mananetivohitra	792	804	1596
TOTAL	5052	5868	10920

Source : Commune Rurale d'Ambohipandrano(2004)

La réalité nous montre que la population se répartit inégalement dans les Fokotany respectifs. Toutefois, la densité de la population d'Ambohipandrano est de 99,27 habitants par km² en moyenne, compte tenu de ses 10920 habitants.

Les facteurs qui engendrent cette inégalité de la répartition de la population sont humains et économiques.

a. Facteurs humains

Dans certaines zones, il est constaté une forte concentration de la population. Cela peut s'expliquer par l'accroissement naturel de la population par le jeu des naissances fortement supérieures aux décès.

b. Facteurs économiques

Aussi, la densité élevée de la population de certains Fokontany comme ceux d'Antanetimboangy et d'Ambohimamarivo est-elle due à la capacité productive du sol.

Les autres Fokontany se situent près des principaux cours d'eau ainsi que de l'infrastructure administrative.

1. 2. Structure de la population

Nous avons rapporté ci-après la répartition de la population par Fokontany par tranche d'âge et sexe dans la commune d'Ambohipandrano

Tableau n°5: Structure par âge et le sexe de la population par Fokontany dans la commune

Fokontany	0-5 ans		6-17 ans		18-60ans		60 ans et plus		Total/sexe		TOTAL général
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Ambohimamarivo	202	164	197	245	285	318	90	105	774	832	1606
Ambohimiandra	72	89	81	107	137	170	50	64	340	430	770
Ambohipandrano	139	161	161	204	212	265	28	60	540	690	1230
Andrianony	50	54	50	64	120	139	57	68	277	325	602
Ankadivory	63	73	93	110	178	206	47	54	381	443	824
Ankonaka	146	192	179	211	273	308	92	97	690	808	1498
Antanetimboangy	219	304	211	245	266	312	90	115	786	976	1762
Mahazo	114	107	90	115	208	254	60	84	472	560	1032
Mananetivohitra	167	151	200	252	296	274	129	127	792	804	1596
Total/Sexe	1172	1295	1262	1553	1975	2246	643	774	5052	5868	10920
	2467		2815		4221		1417		10920		

Source : Commune rurale d'Ambohipandrano(2004)

D'après le tableau ci-dessus, il est constaté que la population d'Ambohipandrano a une allure jeune car 35% d'elle représentent les jeunes de moins de 17 ans. Les 52 % de la population se trouvent dans la classe d'âge normale d'activité rurale, c'est à dire de 18 à 60 ans. Quant à la population inactive, elle ne représente qu'une petite portion : 13%.

La population féminine est plus nombreuse que celle masculine, car 54 % de la population d'Ambohipandrano représentent les femmes et 46 % les hommes. Pourtant, ce sont les hommes qui disposent traditionnellement des rizières et de tant d'autres moyens de production.

Le taux de la population active reflète donc la situation qui existe dans la localité où nous avons effectué notre étude. Elle représente une ressource et un important avantage pour la commune à condition qu'elle s'active d'une manière rationnelle.

1. 3. Mouvement démographique

La commune n'enregistre pas un mouvement migratoire important. Pourtant, il existe un exode rural temporaire surtout pendant la période de récolte d'Ambatondrazaka.

De plus, le mouvement démographique de la population est le résultat de son évolution naturelle. Avec un taux de natalité de 6,86% et un taux de mortalité de 1,11%, le taux de croissance de la population est de 3,8%. Ce taux élevé de naissance peut s'expliquer par l'insuffisance des loisirs ainsi que par la valorisation de la venue d'un enfant, constituant la main-d'œuvre familiale.

2. Organisation sociale

La population de cette région est ethniquement homogène ; sur ce point, nous assistons à une similitude en ce qui concerne l'organisation et le fonctionnement de la société.

L'organisation sociale se fonde essentiellement sur la parenté (lien du sang et du mariage) et le groupe d'âge (ancienneté) .

2. 1 La parenté

Les Merina de cette région vivent en communauté villageoise dans des hameaux dans lesquels se regroupent généralement les familles issues de même lignage. La communauté est représentée par l'aîné, descendant direct des familles fondatrices, suivant la lignée paternelle.

La tradition et les biens familiaux se transmettent par les hommes qui se marient avec des femmes du même groupe ethnique mais d'un lignage différent.

2. 2 Le groupe d'âge

Le pouvoir est de type gérontocratie et l'organisation hiérarchique traditionnelle a été toujours respectée en ce qui concerne chaque famille. Le statut assigné à chaque individu est déterminé par son âge respectif.

« *Le Zokiolona* »

Représenté par l'aîné descendant de la famille fondatrice, comme son nom l'indique, le *Zokiolona* est le garant et le gardien de la tradition ancestrale. Il joue le rôle de médiateur entre les ancêtres et les vivants, ce qui lui permet d'avoir le pouvoir de décision, en conséquence, dans le processus de production sociale au niveau de la communauté. Il n'entre pas directement dans la production du bien matériel, parce que les moyens de production ont une propriété privée, d'où l'indépendance de chaque « *Tokantrano* ».

« *Les Ray aman-dreny* »

Ce groupe est composé par ceux ou celles qui sont mariées et atteignent un âge avancé (70 ans et plus). Détenteurs et gestionnaires des moyens de production familiaux, les Ray aman-dreny sont responsables de leurs descendants et détiennent une autorité sur eux.

« *Les Zanaka* »

Ce sont les enfants de la communauté. Tout le monde s'occupe de leur socialisation par les jeux de rôle et des conseils. Leur initiation à la vie productive se fait sur le tas. Ils ont le rôle d'exécuter les ordres et les directives des « *Ray aman-dreny* » lors des travaux d'intérêt public, surtout lors des grands événements (festivités ou malheurs)

2. 3 Rapports sociaux

Dorénavant, les rapports sociaux dans la communauté se jouent au niveau du cercle économique. Les détenteurs de moyens de production peuvent exploiter la main-d'œuvre qu'ils emploient.

Dans la vie quotidienne, les rapports sociaux sont déterminés par la question du genre.

Les hommes

Ce sont les chefs de la famille ; ils sont les dépositaires de l' « *anarandray* » ; ils ont pour rôle de gérer et de faire fructifier les moyens de production dits traditionnels : les rizières et le cheptel bovin.

Les femmes

Elles sont source d' « *Aina* » (vie) et considérées comme femme au foyer, s'occupant principalement de leur famille et des tâches indispensables à la production agricole (repiquage, sarclage,...)

Les femmes ont toujours un statut inférieur à celui des hommes et ne disposent pas de pouvoir de décision, malgré leurs multiples responsabilités au sein du foyer.

Les enfants

Ce sont de futurs acteurs de développement local. A part aller à l'école, ils participent à la vie familiale par des petits travaux d'initiation, en fonction de leur sexe. Les garçons aident leur père à chercher les bois de chauffe, à garder les bœufs et à labourer. Les filles accompagnent leur mère pour les travaux ménagers ainsi que dans les champs.

C. Activités économiques

1. Mode d'exploitation

D'abord, le mode d'exploitation agricole est en faire-valoir direct. Ces exploitations agricoles sont de petite taille, de 0,5 à 6,4 hectares, la majorité tournant autour des 2 hectares alors que ces terres à disposition ne sont pas entièrement exploitées, faute de moyens ou d'esprit d'initiative ou pour des raisons foncières.

De plus, la contribution des membres de la famille est limitée à certains types d'opérations d'où le recours à la main-d'œuvre externe : le salariat.

1. 1. Le salariat

Ils sont professionnels et migrent jusqu'à Ambatondrazaka. Mais au départ, ce sont les membres des familles sans terre et atteintes par la soudure alimentaire qui assurent le salariat agricole. Le salarié est employé comme journalier, le contrat est de type verbal en assurant une tâche bien précise. Selon le contrat, le paiement du travail effectué se fait soit en espèce à raison de 3500 à 5000 Fmg la journée, soit en nature avec quelques « *kapoaka* » de riz blanc.

Dans la commune d'Ambohipandrano, les principales activités économiques sont l'agriculture, l'élevage et l'artisanat.

1. 2. Agriculture

La lecture du tableau ci-après nous montre l'exploitation du milieu naturel par les habitants.

Tableau n°6: Production annuelle (2003)

Typologie	Produit	Superficie cultivable (Ha)	Superficie cultivée (Ha)	Production en Tonnes	Rendement par Ha (T)
Céréales	Paddy	1200	1020	3060	2,374
	Maïs	1100	800	1232	1,541
Légumineuses	Haricot sec	1220	760	810	1,066
Tubercules et racines	Pomme de terre	1800	1500	21271	14,181
	Manioc	700	450	3535	7,857
	Patates douces	500	400	3200	08
	Taro	400	350	4900	14
Cultures Industrielles temporaires	Canne à sucre	02	02	24	18
	Arachide	300	315	316	1,006
Cultures Industrielles permanentes	Café	10	06	3,6	0,6
Fruits	Ananas	20	03	30	10

Source : Commune rurale d'Ambohipandrano(2004)

La superficie totale cultivée est de 79% de la superficie totale cultivable dans la commune. Les surfaces cultivables inexploitées restent importantes surtout sur les collines herbeuses ou « *Tanety* ». En effet, 67% de *tanety* disponibles sont cultivés tandis que 85% de rizières aménageables sont effectivement cultivés.

Le mode de culture pratiqué dans la commune est une culture irriguée, associée, ou culture pluviale. Pourtant les réseaux hydrauliques sont très vétustes et ne répondent plus aux besoins réels actuels. La maîtrise de l'eau est insuffisante.

Les paysans produisent avec des moyens dérisoires, alors même que la mécanisation est possible, essentiellement pour leur subsistance ; ils mettent en vente le peu d'excédents et subissent continuellement les méfaits des périodes de soudure.

En conséquence, les principaux produits sont le riz (3060 tonnes), le maïs (1232 tonnes), le manioc (3535 tonnes), la patate douce (3200 tonnes), la pomme de terre (21271 tonnes), le taro (4900 tonnes), le haricot sec (810 tonnes) et d'autres produits en quantité négligeable.

1. 3. Elevage

Comme dans toutes les campagnes malgaches, l'élevage tient un rôle très important dans la vie socio-économique de la commune d'Ambohipandrano.

1. 3. 1 L'élevage bovin

Concernant les bovins, l'élevage n'est qu'extensif à faible rendement ; plus précisément il ne revêt pas encore un caractère spéculatif. Malgré cela, le zébu tient un rôle primordial en tant que moyen de faisance-valoir (travaux de champs, production de fumier, transport des produits vers le marché, etc.) ainsi que de consommation ponctuelle. Aussi, le bœuf présente-t-il une valeur symbolique, autrement dit le but final de l'élevage est l'immolation dans les circonstances et les cérémonies culturelles.

1. 3. 2 L'élevage porcin

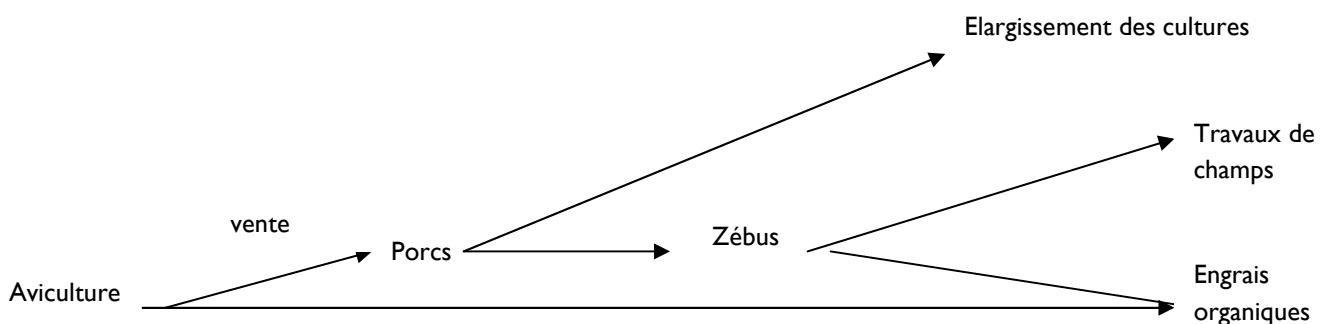
L'élevage porcin est pratiqué par les femmes en tant qu'activité génératrice de revenu pour l'achat des intrants agricoles. Ces bêtes sont de race locale et ils sont trop souvent victimes de maladies telle la peste porcine devenue endémique, qui a ravagé plus de la moitié du cheptel national.

Actuellement, l'élevage porcin commence à gagner sa place dans la commune car les hommes s'y intéressent aussi.

1. 3. 3 L'aviculture

L'élevage avicole est pratiqué par toute la population. Au début, ce genre d'élevage est considéré comme une activité marginale, mais cette situation tend à changer. L'aviculture entre maintenant dans le cycle de l'activité agricole car les produits de la commune ravitaillent Imerintsiatosika ainsi que la capitale.

Graphique n° I : Interdépendance de l'élevage et de l'agriculture :



1. 4. L'artisanat

L'artisanat est considéré comme une activité secondaire. Il est assuré parfois par les femmes en tant qu'activité génératrice de revenu pour la survie de la famille durant la période de soudure.

Par contre, pendant la période de récolte, il est constaté une interruption de la production des artisans.

Mais, actuellement, la fabrication de la charrette commence à avoir sa place, vu l'augmentation des commandes venant de toutes les régions avoisinantes.

2. Infrastructure

Nous allons voir l'infrastructure sanitaire et culturelle.

2. 1 Infrastructure Sanitaire

Dans la commune, il n'existe qu'un centre de santé de base niveau II, sans dépôt de médicament ni pharmacie communautaire. Le personnel ainsi que les matériels dans le centre sont insuffisants.

Quant à la prévention, le taux de vaccination infantile est de 76%, même s'il existait des campagnes successives. Le taux de fréquentation du centre de santé est de 25,14%.

2. 2. Infrastructure culturelle

L'infrastructure culturelle de la commune se résume comme suit :

2. 2. 1 L'éducation

Tableau n°7: Renseignement sur l'organisation d'intérêt social (2003)

Nature de l'établissement	Nombre d'établissements	Nombre d'élèves	Nombres d'enseignants	Pourcentage de Fréquence
Ecole Primaire publique	10	1750	23	48%
Ecole Primaire catholique	6	465	12	55%
Collège d'enseignement	1	25	2	53%

Source : Zone Administrative et Pédagogique d'Ambohipandrano

La commune rurale d'Ambohipandrano est dotée d'établissements scolaires. Le taux de scolarisation est de 55%, mais l'enseignement est influencé par la réalité socio-économique de la population. Il y a un fort absentéisme d'élèves pendant la période de travail agricole

et en moyenne, le taux de fréquentation d'une école atteint 48% ; par contre celui d'un collège atteint 53%.

Quant au nombre des enseignants, ils sont insuffisants car l'enseignant est chargé de s'occuper de 76 élèves. La cause est que les instituteurs ne veulent pas travailler dans une zone enclavée comme Ambohipandrano.

2. 2. 2 L'église

Il existe des édifices religieux dans la commune. Ces édifices sont catholiques et protestants (le FJKM). Concernant la religion, en dehors de l'ECAR et du FJKM, on trouve dans la commune aussi le FMTA, le FKPMV et le Ara-pilazantsara. Il existe aussi un doany à Antsahafohy.

Quant à la pratique quotidienne, il est interdit de casser les pierres (de décembre à mai) ; aussi, est-il interdit de jouer à la flûte, etc. C'est pour se protéger contre la grêle.

2. 3. Infrastructure économique

2. 3. 1 Le réseau routier

Des pistes rurales relient le chef-lieu de la commune avec ses Fokontany composantes ainsi qu'avec les régions avoisinantes. De ce fait, elles sont à l'actif de la commune, rendant possible l'échange des produits avec les communes environnantes.

Ambohipandrano se situe à 60 km de la capitale, elle se trouve enclavée surtout pendant la période de pluie car les pistes sont impraticables, le transport à la charrette voire à dos d'homme reste la seule solution. Cela se répercute sur les prix des marchandises sur le marché.

2. 3. 2 Marché et commerce

La commune dispose d'un marché hebdomadaire qui se tient chaque vendredi dans le Fokontany d'Ambohimandra. C'est là que s'effectue la vente des produits agricoles, source de revenus monétaires indispensables pour l'achat des produits agricoles et manufacturés (Produits de Première Nécessité, intrants agricoles...). Ainsi, le marché est un lieu de rencontre et d'échange d'informations dans le milieu rural.

Mais dans ce marché, il n'y a pas encore de vente de bœufs ni de cochons ni d'intrants agricoles. Pour en acheter ou vendre, les gens de la commune sont obligés d'aller soit au marché d'Ambohimandry, le samedi soit au marché de Miandrandra, le mardi.

Quant au nombre de commerçants détaillants, il existe 16 épiciers dont 10 sont patentés.

2. 4 La communication

La commune d'Ambohipandrano peut être à l'écoute de la capitale car les stations radios FM, la télévision nationale et les télévisions privées y sont captées. Des agents de services et d'organismes divers y viennent pour accomplir leurs tâches respectives, rompant leur isolement somme toute relatif.

La commune ne possède pas d'agence postale ; par conséquent, il n'y a ni téléphone ni bande latérale unique ou BLU dans la commune.

D. Bref historique

D'après les mémoires d'un vieux centenaire du village d'Ambohitsimanova, les premiers occupants de la région furent Rainitompolejohary d'Ambohitsimanova (village Est) et Rainiambona Tsarahonenanana (village Ouest)

Plus tard, les « *Terak'Efadray* » – littéralement les descendants des quatre Pères-viennent grossir leurs rangs.

Au début de la colonisation, *Fehibe* (Ankonaka) devint le chef-lieu du canton et les services administratifs y installèrent leurs bureaux. Mais à la demande insistante de *Rainivoavy*, ceux-ci furent transférés à *Amboatavo*. Un peu plus tard, le camp de *Rainitompolejohary* insista à son tour, et l'administration déménagea, une fois de plus, à *Ambohitsimanova* en 1901.

A l'époque de l'installation des bureaux, la population d'*Ambohitsimanova* draina l'eau depuis la source d'*Analamiampify*, à 14 km du village. L'adduction s'arrêta un peu plus au nord du village d'*Ambohitsimanova*. Depuis, l'endroit fut appelé AMBOHIPANDRANO – «village où aboutit l'eau».

On raconte également que les gens chantaient tout au long des travaux d'adduction de l'eau : « l'eau doit aboutir au village ». De là le nom d'Ambohipandrano ; probablement « Ambohipandrano », à l'origine : *am-vohitra* (village) *ipahana* (*de mipaka* = aboutir) *rano* (eau).

Depuis cette époque, le canton porte le nom d'Ambohipandrano.

En cette année de 1901, *Rainiketamanga* était le chef de canton gouvernant Ambohipandrano.

Pour conclure ce chapitre, cette brève présentation de la commune nous permet de connaître la réalité du terrain, dans le but de comprendre la situation et les conditions de vie de la population. L'objet du prochain chapitre est de nous familiariser avec le concept de Plan Communal de Développement.

Deuxième Chapitre : Autour du Plan Communal de Développement (PCD)

A. Le concept du PCD

La décentralisation et l'autonomie des provinces, même la régionalisation actuelle, requièrent pour les communes plus de responsabilités. Les communes étant la structure de base chargée de la gouvernance, plus précisément de l'administration de proximité et donc du développement, la constitution et les lois organiques y afférentes leur attribuent des rôles fondamentaux dans le développement local.

Dans ce cadre, des partenaires techniques et financiers oeuvrent à l'échelle communale et communautaire.

L'actuel processus de décentralisation et d'autonomie provinciale est accompagné par des bailleurs de fonds.

Des organismes partenaires techniques et financiers viennent en appui auprès des communes.

Des projets multisectoriels d'infrastructure financés par l'aide extérieure ont également permis, selon les cas d'ailleurs, l'élaboration d'outil de planification.

1. Définition du PCD

Le 'Plan communal de développement' est un outil de planification et de coordination des actions de développement au niveau de la commune. Aussi est-ce un document-cadre déterminant les buts que se fixe la commune en matière de développement, la stratégie, les programmes et les projets pour les atteindre et les moyens de leur mise en œuvre.

Il est un instrument de concrétisation des compétences ainsi attribuées aux communes.

2. Objectifs du PCD

Chaque commune doit prendre en main le développement de son territoire et elle peut décider sur son avenir. De ce fait, elle doit avoir un Plan communal de développement. Ce plan a pour objectifs de regrouper les stratégies de développement ainsi que les aspirations

des gens de la commune. Aussi, le plan de développement a-t-il pour objectif de faciliter la négociation avec les partenaires financiers ou bailleurs de fonds. Autrement dit, le PCD a pour objectifs d'identifier des principaux besoins et problèmes sociaux rencontrés au niveau de la commune et de dévoiler la mise en œuvre d'opérations qui sont liées à ces besoins.

3. Fondement du PCD

3. 1. La décentralisation

Après des décennies de centralisme jacobin, la III^e République malgache, sous l'impulsion de la France notamment après le discours de la Baule, s'est tourné vers un nouveau mode d'administration : la décentralisation. De ce fait, il faut attribuer à des collectivités locales élues des pouvoirs de décision et de gestion. Ces collectivités locales doivent adopter la libre administration.

Aussi, dans son titre IV relatif aux provinces autonomes, chapitre premier, article 126, la constitution stipule-t-elle que :

« Les Provinces Autonomes sont des collectivités publiques dotées de la personnalité juridique ainsi que de l'autonomie administrative et financière...

Les Provinces Autonomes, organisées en collectivités territoriales décentralisées comprennent des régions et des communes qui sont dotées chacune d'un organe délibérant et d'un organe exécutif ».

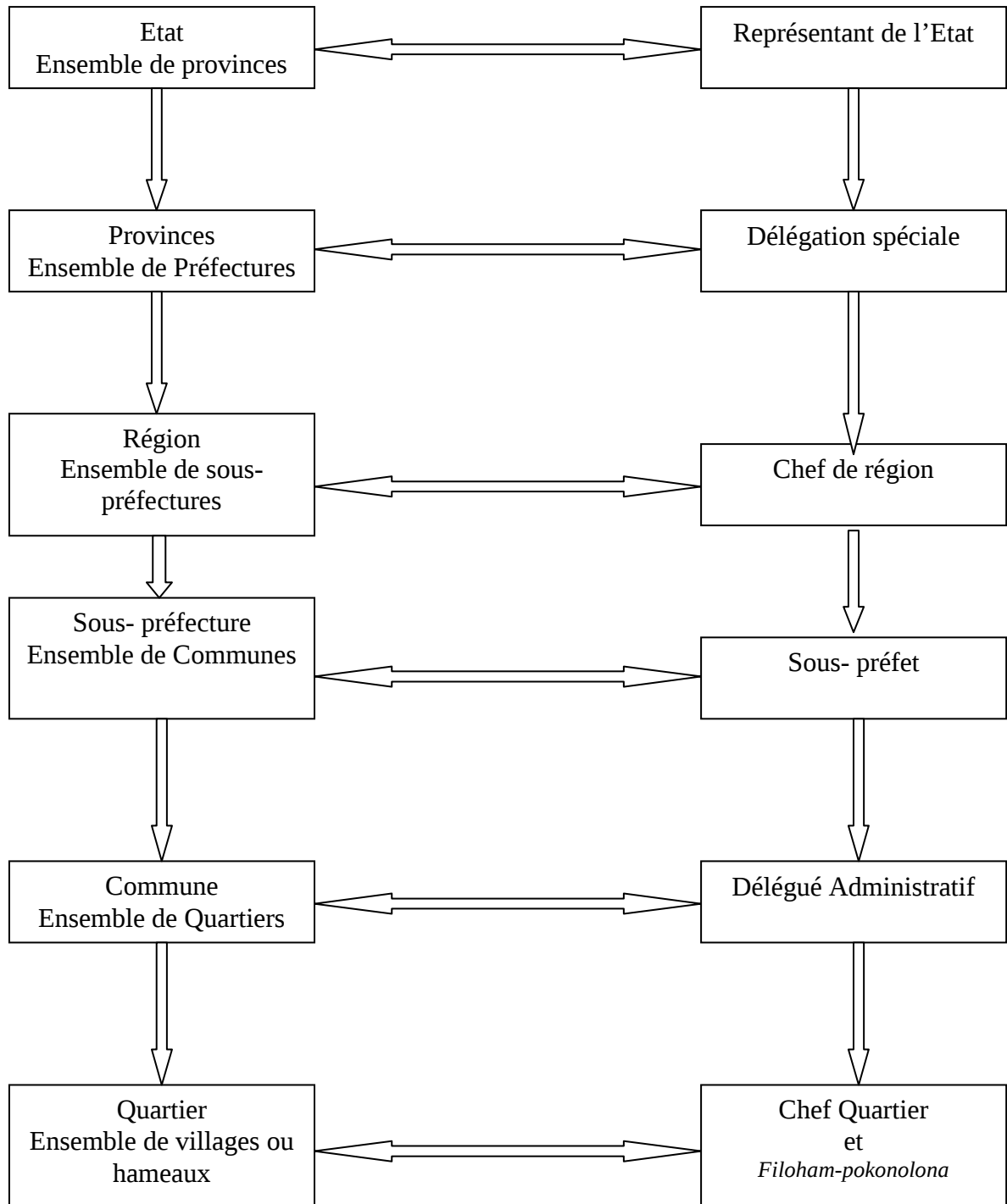
La dénomination et la délimitation de chaque collectivité territoriale décentralisée peuvent être modifiées par décret en conseil des Ministres, après consultation des organes des Provinces Autonomes concernées, sur la base de critères de viabilité au plan géographique, économique et socioculturel. La commune est, de ce fait, la collectivité territoriale décentralisée de base.

Après la nomination, la commune doit faire tourner sa machine administrative sinon elle se destituera, donc elle aura le statut d'un *Fokontany*. Pour préserver son nom, la commune doit avoir un plan communal de développement qui facilitera la négociation avec des bailleurs de fonds.

C'est la décentralisation qui engendre l'autonomie des Provinces, voire des communes. La durée de vie d'une commune dépend de son développement, et à son tour ce dernier dépendra aussi de la réussite des compétences ainsi attribuées aux communes.

En tant qu'outil de planification, d'aide à la décision et de coordination des actions de développement, le PCD est fondé, par excellence, sur la décentralisation. Si on n'adoptait pas cette décentralisation ou encore l'autonomisation, ce plan de développement de la commune n'existait pas non plus.

Graphique n° 2: Evolution de la structure administrative décentralisée



3. 2. Autour du DSRP

En 1999, le service de la dette extérieure représente 12,42% des recettes d'exportation, 27,4% des recettes fiscales et 3% du PIB, ce qui démontre le poids très important de l'endettement de Madagascar.

Madagascar est un pays en difficulté de paiement sous le contrôle du Fonds Monétaire International en vue de réduire l'inflation, la dette externe et les déficits publics.

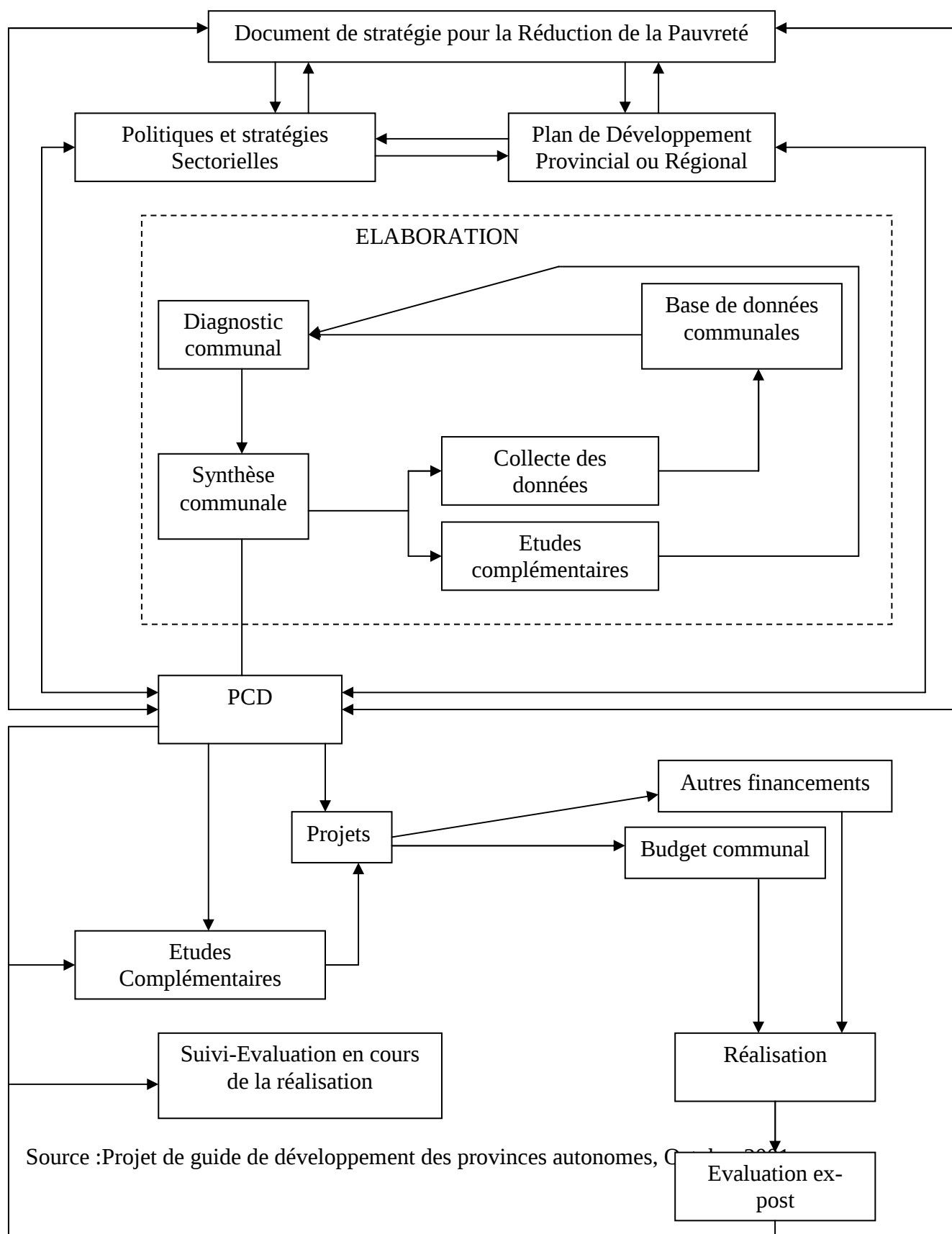
De ce fait, Madagascar a dû adopter la politique économique du programme d'ajustement structurel et la philosophie libérale qui entend ne pas voir le pays vivre au-dessus de ses moyens.

En 2000, les gouvernants ont décidé d'élaborer un document stratégique pour réduire la pauvreté à Madagascar. Vu la situation qui paralysait le pays, ce document n'est pas achevé totalement et il a été repris en 2003. L'objet du document est de réduire de 50% la pauvreté dans 15 ans. D'où la promotion du secteur économique, l'instauration de l'Etat de droit, l'émancipation du partenariat entre Etat et société civile, la bonne gouvernance et la promotion des secteurs sociaux.

Pour atteindre ces objectifs, il faut la participation des citoyens dans tous les secteurs, à savoir économique, social, administratif...

Le DSRP est donc, en d'autres termes, un plan de développement national ; il est nécessaire pour orienter le développement vers lequel souhaiterait tendre la société au niveau national. Il est aussi utile pour enregistrer les perspectives esquissées dans le pays.

Graphique n°3 : liens entre PCD et DSRP



B. Processus d'élaboration d'un PCD

1 Phase I : Le démarrage et la préparation

Suite à la demande de la commune auprès du bailleur de fonds, une rencontre de contact entre les responsables communaux et l'institution d'appui sollicitée devrait ainsi permettre de définir les contours du processus à initier, et d'identifier les principaux points y afférents, et notamment :

- ⊕ l'ampleur de la volonté des responsables de la commune d'aller de l'avant ;
- ⊕ le niveau d'engagement qu'ils sont prêts à y mettre ;
- ⊕ le point de la situation en matière de développement communal ;
- ⊕ les conditions pour la conduite d'une planification participative ;
- ⊕ les personnes et organismes clés dans la commune.

Une fois confirmé l'engagement d'enclencher le processus de planification communale, il s'agit de préparer l'organisation logistique du processus, et de définir un premier planning pour l'ensemble de l'intervention, relativement aux différentes étapes tout au long de ce processus.

Ceci permettra d'une part, aux personnes impliquées, de mieux cadrer et prévoir leurs contributions, et d'autre part, aux différentes parties, de disposer d'un référentiel pour le pilotage et le suivi des activités dans ce cadre.

Les questions à clarifier ont trait à :

- ⊕ la liste des personnes et organismes impliqués à contacter ;
- ⊕ le planning, y compris pour les rendez-vous et contact ;
- ⊕ la logistique, transports, logement pour les personnes intervenant dans le processus ;
- ⊕ le devis estimatif.

Puis la commune aura à procéder à un premier regroupement des données de base disponibles. Toutes les sources secondaires devraient être exploitées : rapports, documents, statistiques, monographies, annuaires, revues, journaux, cartes, plans, photos, ...

Ceci constituera alors l'embryon de la base de données que la commune devrait progressivement implanter, mettre à jour et rendre disponible au public.

Les éléments ainsi collectés seront traités par l'équipe technique de la commune afin de permettre une première analyse de la situation communale. Celle-ci servira notamment de support pour l'animation de l'étape suivante, destinée à informer la population sur les tenants et aboutissants du processus que la commune a décidé d'initier.

2. Phase II : Mise en place

2. 1 Mobilisation, information et sensibilisation de la population

Une des parties critiques du processus se situe au niveau de la sensibilisation, de laquelle dépendent la mobilisation générale et la contribution ultérieure des différents acteurs.

Il importe effectivement que la population soit bien consciente de ce que représente le PCD, en tant qu'outil de gestion du développement communal. Il faut que la population soit bien informée sur les principaux enjeux de ce processus pour le développement de la commune. Elle doit être bien renseignée sur les responsabilités et les rôles respectifs des parties, ainsi que sur les conditions à remplir et les règles de jeu à respecter pour l'établissement et la réalisation du PCD.

Ceci constitue un préalable à l'instauration d'un climat de confiance tout au long du processus, entre les différentes parties prenantes.

Toutes les composantes de la société sont ainsi ciblées, y compris les couches défavorisées, telles que les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, pour une participation.

Il s'agit alors d'initier une table ronde qui verra la participation de toutes les parties prenantes, et au besoin, il faudra procéder à plusieurs réunions afin de pouvoir toucher le maximum de personnes et par ailleurs, il peut s'avérer nécessaire de contacter certaines personnes jugées intéressantes.

2. 2 Structuration du pilotage du processus

Sur un plan opérationnel, un cadre de représentation de la population devrait néanmoins être mis en place, pour piloter le processus, au niveau des *Fokontany* et de la commune :

- ⊕ la structure villageoise de développement (SVD), afin de recueillir les aspirations à la base ;
- ⊕ la structure communale de développement (SCD), pour la consolidation et la vision d'ensemble de la commune.

Un accompagnement de ces structures pourrait contribuer à dynamiser le processus. Il pourrait être sous forme de projets d'appui et / ou de consultants externes et/ou de modérateurs communaux et/ou de personnes ressources locales formées aux méthodes de planification régionale. Ces derniers devraient allouer le volume de temps nécessaire et requis par l'exercice, pour notamment, l'appui méthodologique, la modération des réunions importantes, les recoupements d'informations, la partie rédactionnelle du PCD et le cas échéant, l'établissement de devis.

Les principaux rôles et attributions de ces structures ont trait au pilotage du processus d'élaboration du PCD, et à ce titre, elles auront à jouer un rôle d'appui conseil auprès du bureau exécutif et du conseil municipal ou communal dans la définition des grandes orientations de développement, la sensibilisation et la mobilisation de la population, l'affinement des outils nécessaires tout au long du processus : collecte et traitement d'information, formation, identification de projets, suivi et évaluation, communication, négociations diverses.

A l'expérience, il semble nécessaire que certains profils de personnes/ organismes clés puissent figurer dans ces dispositifs organisationnels, et notamment du représentant des groupes suivants :

- ⊕ les « Ray aman-dreny to-teny » ou notables comme catalyseurs, voire à titre d'arbitres ;
- ⊕ les élus locaux : Maire, représentants des conseillers communaux ;
- ⊕ les services techniques déconcentrés et l'administration territoriale et ses démembrements ;
- ⊕ les opérateurs du secteur privé et les groupements paysans ;
- ⊕ la société civile : Association à vocation sociale, culturelle, de gestion de crédits mutualistes, de gestion d'un service ou d'un investissement à usage collectif, caritative, religieuse, sportive, féminine, de jeunes ainsi que les ONGs... ;
- ⊕ les organismes d'appui au développement, intervenant dans la région.
- ⊕ les représentants de la population pour ces différentes typologies et groupes sociaux, devraient être choisis par élection à l'issue de réunions au niveau des différents Fokontany.

Néanmoins, il faudrait systématiquement garder en mémoire les principes de base suivants, pour le fonctionnement de ces structures :

- ⊕ assise démocratique et représentativité ;
- ⊕ simplicité et adaptabilité au contexte local ;
- ⊕ clarté des fonctions et des attributions ;
- ⊕ transparence et bonne circulation de l'information ;
- ⊕ participation volontaire des membres.

Pour compléter le dispositif, selon une logique de développement régional, des structures à objectifs similaires, devraient exister au niveau supérieur (régional et provincial) et avec lesquels devraient s'articuler les SCD.

2. 3 Formation en cascade des principaux acteurs

A part la formation sur le tas, qui est inhérente au cadre du processus participatif de la démarche, et notamment, en matière de gouvernance, des séances de formation plus techniques et d'auto promotion, devraient être prodiguées aux principales personnes impliquées dans le processus.

Cette formation devrait se faire en cascade, à commencer par celle des partenaires relais, qui eux-mêmes, se chargeront des membres de la SCD, et des SVD, et qui à leur tour, vont jouer le rôle de personnes ressources relais tout au long du processus, sur des thèmes tels que :

- ⊕ méthodes de planification participative ;
- ⊕ techniques de gestion/ montage de projets ;
- ⊕ techniques de communication/ d'animation ;
- ⊕ conduite d'enquêtes et collecte d'informations ;
- ⊕ élaboration de devis ;
- ⊕ approche genre.

La mise en pratique de ces différentes formations est bien évidemment constituée par l'application à l'élaboration de PCD.

Cette phase de formation est essentielle, pour un bon déroulement du processus, car elle constitue un gage d'enrichissement et de nivellement de connaissances, permettant alors d'une part, le partage d'un langage commun, et d'autre part l'efficacité dans la conduite de l'exercice.

C'est aussi à cette condition qu'une appropriation par les communautés puisse être concevable par la suite.

Par ailleurs, il est possible que des séances de révision doivent être reconduites ultérieurement afin de bien ancrer l'apprentissage et l'assimilation des connaissances par les destinataires de ces formations.

3. Phase III- De l'élaboration du PCD

L'exercice démarre par un diagnostic, qui consiste en un travail d'analyse ayant pour but de porter un jugement sur la commune, et de donner une image de la commune à l'instant présent afin de bien connaître ses problèmes et son potentiel de développement.

Dans la démarche de planification communale participative, le diagnostic sera mené par la population elle-même, à travers des structures mises en place, et avec l'appui des partenaires relais évidemment.

Le travail s'appuie généralement sur les documents écrits, les enquêtes auprès de la population et des agents de développement oeuvrant dans la zone, ainsi que l'observation sur terrain.

La participation de la population pourra être optimisée par le biais de réunions générales et/ou par groupes selon des thématiques spécifiques, qui semblent majeures et qui auront été identifiées au fur et à mesure du travail.

3. 1 Collecte d'informations complémentaires

L'exploitation du diagnostic ne suffit pas pour une élaboration d'un PCD, d'où la disponibilité des autres informations dans la commune telles les données démographiques et monographiques, les documents et cartes existants, etc...

Les niveaux concernés sont la commune et les « *Fokontany* » pour une vision complète de la situation communale.

3. 2 Analyse des problèmes, des besoins et des potentiels

L'auto diagnostic est mené au cours de réunions animées par les SCD/SVD, selon les niveaux spatiaux, en se basant sur les données et informations collectées et traitées aux étapes antérieures, et en abordant les thèmes suivants :

- ⊕ l'analyse des différents acteurs oeuvrant dans la localité ;
- ⊕ l'approfondissement des atouts, des potentiels de développement et des ressources valorisables dont dispose la localité, et sur lesquels elle pourrait s'appuyer pour définir ou exécuter des projets ou actions de développement. L'analyse sera menée selon les différents secteurs (socioculturel, socioprofessionnel, économique, infrastructures, environnement, gouvernance, ...) ;
- ⊕ la présentation des problèmes, des contraintes et des difficultés principales, en les classant selon leurs caractères prioritaires et en mettant en lumière les relations de causes à effets ;
- ⊕ le recensement des besoins de la population dans tous les domaines ;
- ⊕ la mise en exergue des perspectives d'avenir.

Les résultats des discussions et échanges portant sur ces points seront alors structurés, puis restitués par les partenaires relais, pour validation par les personnes qui ont respectivement participé aux différentes réunions d'auto diagnostic.

3. 3 Définition de la vision du futur, formulation des axes stratégiques et des objectifs, détermination et priorisation des actions et analyse de la faisabilité et des contributions

Une fois le diagnostic validé, l'étape suivante consiste à traduire les problèmes et les besoins, en actions concrètes, et à les insérer dans un cadre stratégique de développement de la commune selon la démarche suivante :

- ⊕ formulation de la vision du futur vers lequel souhaiterait tendre la société au niveau de la commune, selon une optique d'atténuation des problèmes priorités, et/ou de valorisation des atouts de la commune ;
- ⊕ identification des axes stratégiques que la commune compte privilégier pour son développement. Ce sont des orientations essentielles, qui sont définies à partir de l'urgence des problèmes et de la vision du futur ;
- ⊕ définition des objectifs précisant le but de développement que l'on souhaiterait atteindre pour la commune. Ils devraient être caractérisés par des indicateurs quantifiables et vérifiables, et se réfèrent à des sous-thèmes qui rendent opérationnels les axes stratégiques ;
- ⊕ transcription des objectifs en action/ projets clairement identifiés ;
- ⊕ analyse de faisabilité et de pérennisation de ces actions ou projets, selon la portée des résultats et des impacts attendus, le niveau d'adaptation au contexte local, le degré d'acceptation des conditions de réalisation, aux plans social et sociologique, politique et institutionnel, technique, environnemental, économique et financier, et en veillant à identifier des solutions alternatives, le cas échéant.
- ⊕ analyse des contributions potentielles de la localité ;
- ⊕ choix des actions/projets à mener, à la lueur de tous ces paramètres et données.

L'ensemble de cet exercice devrait être mené selon une démarche participative, avec des phases restitution pour la validation des solutions retenues par les participants, aux différents niveaux (*Fokontany*, Commune).

3. 4 Articulation avec les niveaux supérieurs

Le PCD sera en effet élaboré sur la base des diagnostics participatifs aux différents niveaux, qui seront cadrés à quatre autres niveaux d'articulations :

-les perspectives esquissées dans les politiques nationales, et notamment, celles issues du DSRP ;

- les orientations plus précises découlant des politiques sectorielles, telles que pour le développement rural (PADR/PSDR), le développement du secteur privé (PNSP), la population (PNP), l'éducation (CRESED), la santé (CRESAN) la nutrition et sécurité alimentaire (SEECALINE), les transports (PTMR & PST), les infrastructures physiques en milieu communautaire rural (FID), l'environnement (PNAE),...
- l'intégration régionale en dehors de la commune, avec les niveaux de la province autonome, de la région administrative (non encore opérationnelle) et/ou agro-écologique et des autres communes, pour d'éventuels projets intercommunaux ;
- et le cadrage communal, pour des préoccupations dépassant la simple dimension des *Fokontany*.

4. Phase IV : Finalisation du PCD

Une fois les diagnostics participatifs achevés, la restitution est entamée au niveau des *Fokontany* qui ont le même intérêt puis au niveau de la commune. Après cela, la première vision provisoire de PCD sera rédigée sur ces bases par des représentants de la SCD appuyée évidemment par les partenaires relais.

Il incombe à l'ensemble des membres de la SCD de se prononcer sur le degré d'adéquation et de fidélité de la rédaction, en réponse aux principaux besoins et aux problèmes prioritaires, tel que cela avait été retracé lors des diagnostics participatifs.

Pourtant, des demandes d'ajustement pourraient ainsi éventuellement s'ensuivre, à charge pour les représentants de la SCD et le partenaire relais, auxquels devrait se rajuster le Bureau exécutif, d'y apporter satisfaction.

Enfin, il incombe au conseil communal/ municipal de délibérer sur les projets identifiés dans le PCD, à retenir dans les budgets communaux.

L'élaboration de ce Plan Communal de Développement nécessite pour sa réussite la participation des Communautés de base.

Deuxième partie :

Approche Participative et Développement communautaire durable

Dans cette partie nous allons essayer d'apporter l'analyse sur la participation des communautés de base dans le processus d'élaboration d'un Plan Communal de Développement.

Premier chapitre : Le concept de Participation

Le mot participation nous semble un mot très simple auquel nous n'accordons pas beaucoup d'intérêt. Il désigne, selon Larousse, le fait de participer ; mais il désigne aussi le fait de s'associer ou de prendre part à une activité quelconque. Sinon, la participation peut être le fait de cotiser pour quelque chose dans le but de recevoir sa part. Aussi, participer signifie prendre part aux décisions et/ou contrôler l'application de ces décisions.

Depuis plus d'une décennie environ, les spécialistes évoquaient en ce mot une valeur plus importante dans l'accomplissement d'une action. Il est devenu donc une méthode pour impliquer les participants à prendre part aux actions ou à remplir une part de responsabilité.

Cette méthode s'appelle la méthode participative. Elle repose sur le principe selon lequel les interventions doivent toujours être planifiées et exécutées avec la participation aussi bien des femmes que des hommes, et évaluées en fonction de la mesure dans laquelle elles effectuent les conditions de vie d'une population selon ses propres priorités.

Et cette méthode est devenue très en vogue et adoptée par des organisations internationales oeuvrant ici chez nous telles CARE , PAIQ, etc... Actuellement le FID adopte cette méthode après avoir constaté un échec au niveau de la prise en charge des projets par les bénéficiaires.

En fait, le principe de cette participation est d'impliquer la communauté de base dans les différentes étapes de la mise en œuvre du projet depuis l'étude de son milieu, la conception même à la réalisation d'un projet jusqu'à sa gestion.

Ainsi, la participation se réalise sous plusieurs formes.

1. Les différentes formes de participation³ :

1. 1. la participation directe

La participation directe, comme son nom l'indique, est celle où chaque individu participe personnellement. Elle demande alors un domaine où cet individu se sent à l'aise et intégré.

Pourtant, la participation se subdivise en plusieurs types tels :

-la participation descendante.

Cette participation descendante est réalisée par la diffusion du pouvoir et des responsabilités vers la base car le sommet n'est pas en mesure d'exécuter toutes les tâches lui-même. Ce type de participation se pratique le plus souvent au sein des forces armées. C'est pourquoi il est appelé parfois une participation au commandement ;

-la participation montante : cette participation est également relative à la participation aux tâches, mais elle est différente de la participation dite descendante. La participation montante relève des fonctions de la base mais n'empêche qu'il existe une collaboration entre celle-ci et le sommet par la considération des informations qui y émanent ;

-la participation horizontale : elle consiste à s'échanger des informations concernant différents secteurs, agissant dans un intérêt commun. La participation horizontale repose surtout sur les informations. Cette forme de participation permet d'avoir la concordance entre ces différents secteurs et atteindre les objectifs sans qu'il y ait dysfonctionnement interne ;

-la participation générale : cette participation concerne surtout la circulation des informations ; et cette circulation ne fait pas défaut. A cet effet, les participants se responsabilisent par l'information qu'ils reçoivent de façon régulière en ce qui concerne leurs activités. Par conséquent, les gens reçoivent le genre d'informations selon la fonction qu'ils détiennent.

1. 2 La participation indirecte :

Elle s'appelle aussi participation collective. Elle se pratique quand la participation de tous à toutes les phases de l'action ne peut pas être assurée car l'enjeu est trop grand ou qu'il y a trop de points de vue différents, même si tous les concernés sont déclarés aptes à participer sur tous les points. Par conséquent, la contribution se fait à l'aide des

³ Demonque (M), Eichenberg (J.Y) : « la participation », Ed. France Empire, 1968.

représentants et ces derniers décident pour toute la collectivité. Dans ce cas, le rapport entre l'intérêt commun et l'intérêt particulier est encore clair.

A cet effet, cette forme de participation facilite la concertation et rend la prise de décision faisable.

1. 3 La participation aux fruits :

C'est une sorte d'intéressement face aux travaux réalisés. Elle est la participation à la productivité, au bénéfice et l'accroissement du capital par l'autofinancement. Cette participation n'exclut nullement l'exercice de l'autorité, la hiérarchie des fonctions, la répartition des rôles, mais elle suppose un dialogue ininterrompu entre le sommet et la base.

Les formes de participation de chacun dépendent, en effet, de la structure et de l'objectif de la société. Pour étoffer cette explication, nous avons aussi emprunté quatre autres types de participation.

2. Les différents types de participation

2. 1 La participation organisée.

Comme son nom l'indique, ce type de participation s'exerce dans un cadre organisé et pour des buts explicites. Cette participation peut être de caractère conflictuel : deux ou plusieurs groupes de participants ayant des idées différentes sur un même problème. Pourtant, elle n'implique d'ailleurs pas une identité d'opinions chez tous les participants.

2. 2 La participation spontanée.

Contrairement à la participation organisée, la participation spontanée s'exerce au niveau non formel, dans le cadre de petits groupes spontanément organisés et basés sur l'affinité.

2. 3 La participation imposée.

La participation est imposée dans le sens où certaines normes ont été fixées et doivent être respectées. A titre d'illustration, le respect des conditions du contrat entre le contractant agricole et son propriétaire. Il s'agit donc davantage de respect des règles. Ces règles ont un caractère de coercition plus ou moins marquée.

2. 4 La participation provoquée.

La participation est dite provoquée dans le cas où une minorité s'efforcerait de faire participer les autres membres du groupe ou de susciter la participation de non-membres.

3. La participation villageoise

3. 1 Fokonolona et Participation

Fokonolona vient du mot « *Foko* » qui veut dire assemblée et « *olona* » qui signifie être humain. Techniquement, le *Fokonolona* veut dire la communauté de base.

Il est une institution traditionnelle qui a tenu une grande place dans l'organisation administrative ancienne, au moins dans le pays merina. Il est doté d'une charte non écrite concernant son autonomie. Les régimes qui se sont succédé à Madagascar l'ont maintenu sous différentes formes.

Sous le régime transitoire de 1972 à 1975, le ministre de l'intérieur a mis en place le « *Fokonolona* » pour une maîtrise populaire du développement. Ce *Fokonolona* s'identifie par la mise en œuvre, à travers des « *dina* » établis en assemblée générale, de nouvelles attributions et responsabilités en matière d'administration, de gestion de son patrimoine, d'assistance mutuelle, d'hygiène et salubrité publique, de conciliation et d'arbitrage en matière civile et de développement.

Actuellement, surtout pendant la crise du 2002, le *Fokonolona* est appelé à jouer un rôle important en matière de sécurité publique à travers les *dina*. Ce rôle a été renforcé par la création des *Andrimasom-pokonolona*(comité de vigilance). Du reste, le *fokonolona* est une cellule administrative de proximité pour les activités en matière sociale, économique et éducative des citoyens. Cette cellule est présidée par le *Filoham-pokonolona*. Ainsi, les structures issues de *Fokonolona* vont se redéployer à tous les niveaux : bonne gouvernance, familial, économique, social, etc... Ceci contribuera à la mise en place d'un environnement de proximité ouvert, sain, stable et incitatif pour une allocation optimale et efficace des ressources publiques et privées, condition sine qua non pour la justice sociale et la dignité. Le *Fokonolona* deviendra alors un terrain de prédilection pour un développement rapide, harmonieux et durable.

La situation mondiale actuelle change car la mondialisation est devenue un système incontournable. Pour faire face à cela, le pouvoir actuel essaie de relancer à travers les textes législatifs une « institution *Fokonolona* » du temps moderne. Ces textes fixent les dispositions générales sur les collectivités décentralisées : le « *Fokonolona* » est devenu

une unité administrative et économique de base, correspondant à la notion de hameau ou de village en milieu rural, et quartier en milieu urbain. En outre, cette entité devait jouer un rôle important dans le domaine social.

Cependant, les rapports sociaux du temps d'Andrianampoinimerina qui étaient basés sur le « *Fihavanana* » ne peuvent plus être appliqués au contexte actuel où les hommes deviennent de plus en plus individualistes. Le monde change chaque minute et la réalité d'hier ne l'est plus aujourd'hui. Ainsi, ce *fihavanana* a subi bon nombre de changements. Les travaux collectifs se font rares, l'entraide ainsi que l'assistance mutuelle ne se pratiquent plus, en général, qu'au sein de la famille. Les « *dina* » sont ignorés ou sont de moins en moins appliqués, par exemple : le désintéressement aux réunions communautaires se fait remarquer, la répression des voleurs notamment les « voleurs de bœufs » dans certaines régions se relâche.

Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que l'entraide du temps des « *valin-tanana* » et les travaux d'intérêt communautaire sont remplacés par le rapport « patron-salarié ». La valorisation des rapports marchands a détruit la communauté. Ainsi, les relations deviennent superficielles et ne sont régies que par l'intérêt individuel. Les grands projets communautaires ne peuvent plus se faire dans le même processus que cette participation idéalisée du temps d'Andrianampoinimerina. De plus, une attitude négative de la communauté face au pouvoir public fait apparaître une situation conflictuelle plus grave : il est difficile de trouver un terrain d'entente surtout concernant l'entretien des infrastructures publiques ou la mobilisation pour les travaux d'intérêt public, car les gens deviennent de plus en plus individualistes.

Puis, le système démocratique a été mis en place à Madagascar, dans le but de réaliser un développement sur le modèle occidental.

3. 2 Démocratie et participation

D'après GRAWITZ « La démocratie signifie processus tendant à favoriser l'égalité en permettant aux moins favorisés d'accéder plus rapidement à certaines valeurs : éducation, enseignements, cultures, à des responsabilités et à la base d'exprimer son opinion ». Elle suppose la loi de la majorité, la liberté des individus (respect des droits de l'homme) et l'égalité des citoyens (qui va s'étendre jusqu'à l'égalité des conditions sociales pour la pensée socialiste). Mais selon la fameuse doctrine de LINCOLN, cette démocratie est aussi le gouvernement du peuple par le peuple. Cela veut dire que l'ensemble des citoyens sans

distinction de naissance, de richesse ou de compétence dirige ou contrôle le pouvoir politique. Et il y a différents types de démocratie, par conséquent, il peut être distingué une démocratie politique qui respecte les libertés civiques et politiques (liberté d'expression, de presse,...) et une démocratie économique et sociale qui garantit les droits sociaux (droit au travail, au logement, etc...).

Mais quel est le rôle de la démocratie d'aujourd'hui dans la participation des citoyens ?

La démocratie est considérée comme la structure la plus favorable à la participation des citoyens car dans ce sens cette forme d'organisation des citoyens reflète une lutte de pouvoir.

Depuis les années 70, plusieurs pays ont entrepris leur transition vers cette démocratie. L'objectif est clair : la recherche du respect des droits de l'homme et de liberté afin d'atteindre le développement qu'ils espèrent. Ainsi, le mode de démocratisation s'opère sous plusieurs formes, soit d'une manière violente par le renversement du pouvoir, soit à partir d'une réforme venue d'en haut.

Madagascar a également mené son combat pour la démocratie dans les années 90 surtout après de discours de La Baule. Le processus démocratique se déroulait d'une manière violente par le renversement du pouvoir en place. Sous le nom de « forces vives », le mouvement de l'opposition en 1991 est différent des autres manifestations qui se sont succédé au cours de l'histoire de la grande île (1971 – 1972).

Le mouvement avait rassemblé toutes les strates de la classe moyenne luttant contre les élites dirigeantes et les différenciations sociales : fonctionnaires, chômeurs, mère de famille, étudiants, masses ouvrières, etc.

Par conséquent, l'opposition avait gagné les 72 groupes politiques ou syndicaux, environ, qui avaient pour volonté de chasser le gouvernement. La réaction a débuté par une manifestation générale durant six mois et qui a débouché sur un gigantesque massacre lors d'une grande marche dans la capitale.

La lutte malgache pour la démocratie prenait sa source dans le besoin d'un recyclage dans son système politique mais elle n'avait vraiment pas connu une véritable rénovation malgré les 2 ans (1991 – 1993) de transition, avec l'instauration de la III^e République.

Les nouveaux tenants du pouvoir n'étaient autres que les héritiers de la 1^{re} république, une reproduction d'une classe dirigeante. Par conséquent, le grand désespoir du peuple malgache régnait de nouveau dans la société car le développement économique et le progrès social ont été négligés d'où l'empêchement et la réélection de RATSIRAKA DIDIER qui suscitait quelques méfiances au niveau de la masse.

En 2002, la lutte réapparaîtrait sous forme de protection du choix du citoyen dirigé par le KMMR/KMSB. Ces groupements sont constitués par la société civile et les politiciens.

Selon Jean Jacques ROUSSEAU, la démocratie libérale devrait donner l'image d'un citoyen qui doit être intéressé par l'affaire de la ville et participer aux affaires politiques et qui doit avoir une motivation forte pour la participation dans la vie politique.

Pourtant dans la société actuelle, surtout pendant la crise 2002, la participation à une vie politique est très faible et la population manque de motivation surtout dans les élections ; en plus de cela, le manque d'information sur les questions politiques ne fait qu'aggraver la situation. Ainsi, pendant la crise de 2002, le *Fokonolona* est appelé à jouer un rôle qui a été renforcé par la création d'un comité de vigilance « *Andrimasom-pokonolona* ». Dans la démocratie, la participation des citoyens est axée surtout sur la participation politique et cette participation donne le contrôle de la vie et de l'environnement.

Bref, cette démocratie et la participation peuvent être interprétées comme une même chose car le mot participation est ouvert simultanément sur les deux sens du mot démocratie : idéal de respect des personnes et ensemble des moyens institutionnels permettant de l'approcher. Ainsi, la démocratie favorise à priori la participation des citoyens.

Deuxième Chapitre : Analyse de la Participation dans l'élaboration d'un Plan de Développement

D'après les spécialistes, le développement est un ensemble de transformations sociales qui rendent possible une croissance économique autonome et qui se nourrit d'elle-même. Il se fait actuellement suivant une trajectoire linéaire dans laquelle les sociétés dites en voie de développement sont contraintes à « rattraper » les pays développés et ainsi abandonner leur identité pour imiter ces derniers. Il est constaté que ce mode de développement ne fait que détruire la capacité d'innovation des sociétés, leur tradition donc leur capital social.

Par ailleurs, le développement humain durable est une autre forme de développement qui met en valeur cette identité de la communauté. C'est le développement de l'homme par l'homme et pour l'homme dans lequel celui-ci est le principal acteur.

De ce fait, la participation de ces acteurs est indispensable pour arriver à un développement durable.

1. Les acteurs dans la participation aux programmes de développement.

Le développement communautaire demande une implication des acteurs à tous les niveaux. Les premiers concernés sont ceux qui financent les programmes et les projets en passant par les acteurs intermédiaires au niveau national pour aboutir par la suite dans les communautés qui sont les principaux acteurs pour un changement considérable.

1. 1. Les bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds agissent au niveau mondial. Ils persuadent les pays en voie de développement par leurs arguments sur le développement durable en utilisant comme approche la participation collective. Ainsi, ils incitent chaque pays à accroître sa capacité de mettre en œuvre ce processus.

Le principal rôle des bailleurs est alors de contribuer au redressement du pays de par son action civique en plaidoyant auprès des Etats sur le besoin de participation qui se fait ressentir au sein des programmes d'aides et coopération pour le développement.

Ainsi, en 1987, le Ministère du plan a été chargé de la coordination des aides et des coopérations, mais depuis 1991, le Ministère de l'Economie et du Plan tient ce même rôle. Pourtant, les bailleurs de fonds établissent également un partenariat avec les ONGs nationales afin de rendre les programmes moins politiques et surtout plus à proximité de la masse.

Ce partenariat est caractérisé par l'appui financier des bailleurs qui fournissent un soutien financier pour rendre les programmes de développement opérationnels.

Pour faire connaître et réaliser leurs projets de développement durable, les bailleurs de fonds interviennent au sein des réseaux existants. De par ces réseaux, ils pourraient intervenir activement dans des problèmes en mettant en relation plusieurs personnes cherchant à résoudre des problèmes similaires. A son tour, ces réseaux se manifestent en tant qu'observateurs mais ils véhiculent en même temps les idées afin de les propager. Ces réseaux peuvent être les milieux gouvernementaux ou entreprises ou le monde universitaire ou autre.

1. 2 l'Etat

La réalisation d'un développement qui est participatif, durable et en même temps accéléré constitue un véritable défi pour la Nation toute entière, compte tenu de la dégradation actuelle de la situation à Madagascar.

Les bailleurs de fonds essaient d'apporter leur aide à partir de la mise en place des programmes de développement participatif par l'intermédiaire de l'Etat considéré comme une porte d'entrée.

Par conséquent, l'Etat doit renforcer les institutions existantes aux fins d'une prise de décision collective. Pour cela, le gouvernement est appelé à faire preuve de volonté et adopter une politique adéquate permettant cette prise de décision collective.

Le Gouvernement malgache est obligé de s'engager pour une réforme gouvernementale sous le nom de « Bonne Gouvernance ».

Cette nouvelle forme de gestion gouvernementale basée sur une bonne relation entre l'administration et les administrés donne lieu à de nouveau mode d'accès des citoyens aux décisions.

Agir dans la bonne Gouvernance, c'est agir dans la participation ; actuellement, Madagascar se donne les moyens pour promouvoir cette participation.

En effet, la constitution et les textes relatifs à la mise en place des collectivités territoriales décentralisées sont clairs sur la volonté affirmée de participation effective des populations. Cette décentralisation politique semble faciliter la participation au niveau central car elle donnerait la possibilité au niveau local de prendre en main l'administration de leur commune à partir de l'élaboration d'un schéma de développement inscrit dans le programme de développement ainsi qu'à partir de la participation active des communautés de base à la prise de décision ainsi qu'à l'action. L'autorité communale est donc entièrement responsable du fonctionnement de sa commune.

Cependant, cette politique de décentralisation à Madagascar évoque plusieurs problèmes au niveau des populations, problèmes pouvant compromettre l'unité nationale. Et cela a une répercussion sur la participation des citoyens dans la réalisation même de ces programmes.

1. 3 Les ONGs partenaires relais des bailleurs

« *Tao trano tsy efan'irery fa ny entan-jarai-mora zaka* », littéralement veut dire la construction d'une maison n'est pas une affaire personnelle mais un fardeau devient léger s'il est porté par plusieurs. La philosophie de cet adage de nos ancêtres est empruntée par les bailleurs de fonds pour accomplir leur mission.

Ils agissent à la base parfois à l'aide des intermédiaires. Ils établissent par conséquent un partenariat avec les ONGs nationales, les associations ; cela permet de rendre les programmes moins politiques et plus à proximité de la masse. Ce partenariat est caractérisé par l'appui financier pour rendre les programmes de développement opérationnels.

Pour conclure un contrat de partenariat avec les bailleurs, les Associations ou ONGs doivent faire une demande auprès des bailleurs ; ceux qui ont les mêmes objectifs que les bailleurs et surtout ceux qui ont beaucoup d'expérience sont acceptés par les bailleurs comme partenaires dans l'exécution des travaux.

Ainsi les ONGs ou Associations sont consultées pour exécuter un travail quelconque. Dans le cas d'un PCD, il y a quatre associations consultées. Elles font une offre technique c'est à dire elles proposent leur méthodologie puis font une offre financière correspondant au travail à effectuer.

Les bailleurs notent les offres faites par les ONGs, et les offres financières ne sont ouvertes que pour les offres techniques ayant une note supérieure à quatorze sur vingt. Mais les bailleurs sollicitent l'offre la moins disante.

L'association ou l'ONG choisie pour le travail doit faire un rapport après chaque phase de l'élaboration d'un PCD. Au total il y a 3 rapports à effectuer, en plus de la finalisation d'un PCD, sinon le paiement ne sera pas effectué.

1. 4 La communauté de base

La communauté de base constitue une base du développement humain durable pour qu'elle soit apte à assumer son développement.

Des élus locaux (Maires,...), des sociétés civiles (Associations,...) et des individus membres de la communauté de base ont pour rôle de contrôler les responsabilités de l'Etat ou des collectivités territoriales décentralisées pour la gestion des affaires publiques mais surtout d'assurer l'auto-gouvernance de la communauté de base de façon participative.

En général, les membres de la communauté locale sont ceux qui connaissent le plus les réalités dans lesquelles les populations vivent ainsi que les problèmes auxquels elles sont confrontées.

En ce qui concerne la participation aux programmes de développement de la commune, la SCD travaille au niveau de la commune et la SVD au niveau des villages comme collecteur des informations au niveau de la communauté.

La structure qui travaille au niveau de la commune s'appelle la structure de développement communal. C'est un comité régi par un arrêté communal ; il a pour mission de concevoir et de faire le suivi, voir la réalisation des programmes inscrits dans un document de référence. Les membres sont constitués respectivement par les entités suivantes à savoir les membres du conseil communal, les membres du bureau Exécutif et services techniques décentralisés, ceux des associations et des entités religieuses, les représentants de chaque *Fokontany* y compris les femmes, les *Zokiolona* et les jeunes.

Ce comité(SCD) est voté dans les villages et comprend notamment ceux qui veulent représenter leur *Fokontany*. En général, le nombre de ce comité doit être compris entre 15 et 40 membres.

La structure qui travaille au niveau du village s'appelle aussi la structure de développement local. C'est un comité issu du vote des villageois pour aider les comités qui travaillent au niveau de la commune à recueillir des informations nécessaires pour élaborer ces documents de référence ; après avoir terminé ce document, ils joueront le rôle d'une passerelle entre la communauté de base et la commune en recommandant au niveau du comité communal les aspirations et les stratégies de réalisation y appropriées.

Ainsi, la communauté est invitée à exprimer ses besoins et ses aspirations pour apporter un changement afin d'améliorer sa qualité de vie. Or ceci n'est pas toujours évident pour les membres de la communauté à cause des problèmes quotidiens qui affaiblissent la motivation des citoyens à participer aux activités publiques, notamment la gent féminine. Dans cette nouvelle approche, toute la population est impliquée dans le processus de développement ; pourtant elle ne semble pas s'engager d'une façon consciente dans ce processus. Des efforts seront menés pour la mobiliser et pour la motiver.

2. Les démarches préconisées par les bailleurs dans le processus d'élaboration des programmes de développement

Le plan communal de développement d'Ambohipandrano est financé par le FID et l'intervention de ce dernier au niveau de la communauté locale passe par plusieurs étapes : la demande et l'information, la préparation et la mobilisation et enfin l'élaboration du programme de développement.

La première étape consiste à faire la demande auprès de l'administration ainsi qu'auprès du bailleur. Une fois la demande reçue, le bailleur informe la commune intéressée que sa demande est acceptée puis l'appel à manifestation d'intérêt est lancé auprès des partenaires relais. Ceci, dans le but de faire préparer la communauté toute entière pour qu'elle participe activement à l'élaboration de son programme de développement.

La communauté informée sera prête pour participer aux actions et aux activités successives. Une fois l'identification du partenaire relais est achevée, ce dernier va commencer la préparation et la mobilisation de la communauté. La construction des structures de développement (au niveau du village et de la Commune) est le fruit de cette mobilisation.

La formation fournie par le partenaire relais est destinée à la structure de développement communal ; puis cette dernière formera par la suite la structure au niveau du village. La formation fournie est donc une formation en cascade. Il y a quatre modules qui sont l'évaluation rurale participative, le montage et la gestion de projet, les problèmes environnementaux, le budget et la législation communale.

Le but de la formation est d'aider la communauté à avoir son indépendance pour gérer son territoire et son développement.

Ainsi, le premier module aide les participants à mieux faire une rétrospection sur les réalités locales et l'élaboration des « arbres à problèmes » qui leur permettront d'aboutir à l'identification des projets ; le deuxième module permet aux participants de maîtriser la transformation des solutions proposées en projets faisables. La notion d'environnement dévoile le rapport entre le milieu naturel et l'homme dans sa localité ; enfin le dernier module permet aux participants de connaître le mécanisme et le fonctionnement de leur commune ainsi que les lois qui la régissent.

Après la formation, les structures appuyées par le partenaire relais vont descendre sur terrain, c'est à dire elles vont retourner vers la communauté pour recueillir les aspirations des citoyens.

L'élaboration d'un programme de développement revient seulement au partenaire relais. Il va rédiger et arranger les aspirations de la communauté. Le partenaire relais doit faire trois rapports d'avancement de sa mission avant qu'il n'élabore ce programme de développement. La période de la préparation à la rédaction de ce schéma de développement s'étend sur environ 4 mois.

3. Conditions de participation des communautés de base pour le développement

La démocratie est considérée comme la structure la plus favorable à la participation des citoyens. Madagascar s'est engagé dans ce système depuis quelques années. Actuellement, il importe de savoir si la structure politique et la structure de la société malgache favorisent cette participation.

3. 1 Capacité de l'homme comme condition de la participation :

La société se compose d'individus, de familles ou de ménages. Pour faire vivre ces ménages, la population doit travailler beaucoup. A l'époque féodale, surtout dans le royaume merina, le travail est organisé par famille ; c'est l'entraide qui est à la base de cette organisation de travail connue sous le nom de « *Valin-tanana* ». Chaque membre de la communauté doit participer aux travaux communautaires.

Actuellement, il s'agit d'un développement communautaire, développement tiré d'un schéma communal de développement qui n'est autre que des documents stratégiques pour sortir des difficultés auxquelles est confrontée la population et non des travaux demandant de la force physique.

La forme de participation à l'élaboration d'un plan de développement est différente de celle des travaux communautaires. L'élaboration d'un plan communal de développement demande une participation de tout l'homme.

De plus, l'indice de pénurie de capacité à Madagascar est de 0,353 en 1993, selon le Rapport Mondial sur le développement humain en 1996. Quant à l'indicateur de participation féminine, il est de 0,481. Cela montre qu'une grande proportion de la population présente une pénurie de capacité et qu'il n'y a qu'une très faible participation des femmes dans le développement.

Ainsi, les données ci-dessous confirment que la pauvreté intellectuelle constitue un blocage de la participation de l'homme : il ne peut participer à la vie politique, sociale ou économique de sa société car il a des limites intellectuelles, compte tenu de son niveau d'instruction.

Tableau n°8: Niveau d'instruction de la population enquêtée

Genre \ Niveau	Sans niveau		Primaire		Secondaire		Bachelier		Total	
Homme	82	53 %	65	42%	8	5%	0	0%	155	57%
Femme	88	77%	25	22%	2	2%	0	0%	115	43%
Total	170	63%	90	33%	10	4%	0	0%	270	100%

Source : Notre propre enquête

D'après le tableau ci-dessus, 63% de la population enquêtée soit les 170 sur 270 sont analphabètes dont les 52% sont des femmes. Par contre, les 100 personnes sur 270 enquêtées soit 37% sont instruites.

Le niveau d'instruction de la population d'Ambohipandrano, est donc, en général, plus ou moins faible.

Pourtant, le Bailleur de fonds par l'intermédiaire de son partenaire relais essaie de former l'individu à une plus grande prise de responsabilité. L'homme est impliqué dans l'élaboration des stratégies et des conditions de travail. Les aspirations personnelles sont conciliées avec les exigences de la production pour que tous les participants adhèrent aux objectifs, se contrôlent eux-mêmes et associent leur effort dans la compréhension mutuelle. L'un des objectifs ici, c'est l'élaboration de leur plan de développement et dans l'élaboration de ces stratégies de développement, l'Evaluation Rurale Participative est utilisée comme méthode et la population en tant que citoyen est censée participer directement. C'est ainsi que la participation des citoyens est bloquée soit par leur capacité intellectuelle limitée, soit par leur incapacité physique.

3. 2 Structure sociale comme condition de participation

Pendant le règne d'Andrianampoinimerina dans l'histoire merina, il avait une forme de participation dans la vie sociale et politique selon la place de chacun dans la structure sociale. C'était une autre forme de participation du *Fokonolona* dans la vie sociale et politique pour le développement de la communauté.

La forme et le degré de la prise de responsabilité diffèrent selon la place qu'occupe une personne dans la communauté. En effet, les habitants de l'Imerina étaient divisés en 4 castes. Dans la commune rurale d'Ambohipandrano, cette division ne laisse pas beaucoup de trace mais l'organisation sociale dans la commune se fonde sur la parenté, notamment

sur le groupe d'âge : une organisation hiérarchique traditionnelle. Chaque groupe d'âge a eu chacun son rôle respectif au niveau du développement de la société.

Le *Zokiolona* est le garant et gardien de la tradition ancestrale. Il joue un rôle de médiateur entre les ancêtres et les vivants : cela lui permet alors d'avoir le pouvoir de décision dans le processus de production sociale au niveau de la communauté. Il est toujours consulté sur tous les projets même les stratégies de développement et l'administration.

Il participe en tant qu'arbitre dans l'élaboration des planifications pour le développement de sa commune. Sa participation est un peu spéciale car il veille sur l'aspect mystique du développement et il préserve contre l'acculturation totale de la communauté. Il est très réticent quant à la modernisation ; par conséquent, il essaie d'influencer lors du diagnostic sur la perception du développement par la communauté.

Quant aux *Ray Aman-dReny*, ils sont les détenteurs et gestionnaires des moyens de production familiaux. Ils constituent la totalité de la population active. Tout ce qui concerne la société, que ce soit les travaux communautaires, que ce soit les *dina*, ils en sont les responsables. Ils participent activement donc à l'élaboration du programme de développement de leur commune.

Les jeunes ont peur de prendre leur responsabilité, et laissent aux *Ray Aman-dReny* le soin de diriger leur destinée. Pendant la période d'élaboration du PCD, les jeunes remplacent leurs parents, surtout leur père dans le travail de champs et leur père participe à l'élaboration des planifications des stratégies de développement. Ils ont confiance aux parents pour la vision et la conception de leurs destinées. Par ailleurs, lors de l'entretien avec les jeunes, certains disent que ce plan de développement appartient aux aînés et non aux jeunes qui manquent d'expérience. Ils pensent donc que le développement de leur commune est une affaire des parents.

En ce qui concerne la participation du genre dans le développement, il est constaté que le degré de participation est différent : la participation féminine est plus ou moins faible. De plus, lors de l'interview de groupe effectuée avec la population, une femme a signalé que tout ce qui concerne l'administration est une affaire exclusivement masculine car le pouvoir de décision revient aux hommes. Les femmes ne pensent pas donc qu'elles sont aussi actrices du développement ; or le développement communautaire commence au niveau du foyer que gère la femme.

3. 3 Structure politique comme condition de participation

D'aucuns pensent toujours que chacun est libre de faire ce qu'il veut au niveau de la démocratie. Cependant, il n'est pas libre d'agir comme bon lui semble car « la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres ». Ce qui révèle l'existence de règles implicites qui gèrent les relations entre les individus constituant la société et éventuellement la communauté.

Ces règles doivent atteindre et préserver les biens communs. La démocratie constitue l'idéal pour cette action. A Madagascar, l'Etat et les collectivités locales décentralisées sont aussi régis par cette démocratie.

Notre thème de recherche concerne surtout les collectivités locales décentralisées, plus précisément dans le monde rural. Ainsi, nous voulons savoir si la démocratie d'aujourd'hui a une influence sur la participation villageoise.

La démocratie participative, comme son nom l'indique, demande plus de participation des citoyens voire de la population entière car tout le monde est mis sur le même pied d'égalité. Dans ce sens, la participation des citoyens reflète une lutte de pouvoir. L'existence de nombreux partis politiques renforce cette lutte chez nous. Ces partis veulent s'enraciner au niveau de la communauté de base et cela change les relations entre citoyens à la campagne.

Pour eux, la politique n'est qu'un art d'accumulation d'argent. La politique est alors considérée comme une activité génératrice de revenu, donc à chacun de participer activement afin d'avoir le financement. Les bénéficiaires du financement contrôlent et dirigent à leur façon la communauté. La communauté de base souffre de la politique politicienne à la façon paysanne et par conséquent le peuple n'a plus de confiance aux politiciens. A titre d'illustration, un participant lors de l'entrevue auprès du groupe d'« adulte actif » a dit que les paysans peuvent être dupés une fois, parfois deux fois mais jamais trois fois, à cause de leur prudence.

Par ailleurs, il y a des rivalités à cause du clivage politique. Il n'y a plus de cohésion au niveau des travaux communautaires à cause de la méfiance du peuple vis-à-vis des dirigeants. Ce clivage a une répercussion sur la participation villageoise au développement de leur commune d'où le faible taux de participation villageoise lors de l'élaboration de leur plan communal de développement.

Pourtant, les partis politiques ont une grande part de responsabilité dans cet état de choses. Ils doivent connaître et jouer leurs rôles en tant qu'acteurs politiques principaux à qui

échoient des fonctions essentielles et décisives pour la population, pour les gouvernants et pour l'Etat dans le processus de développement et de transformation démocratique.

Ils jouent un rôle crucial dans la transformation de la volonté politique dans le pays. Ils fournissent le personnel politique à l'Etat à travers des élections démocratiques et des nominations. Ils doivent encourager la participation active des citoyens à la vie politique, former des citoyens et citoyennes capables d'assumer des fonctions politiques et influencer sur l'évolution politique au sein des institutions étatiques.

Ceci est un défi à relever ; les partis doivent réfléchir sur leur discrédit, se remettre en cause, savoir tirer des leçons positives de l'histoire des partis, changer de comportement, observer les principes régissant l'ordre démocratique et être capables de se structurer face à la multiplicité d'opinions sur les problèmes et sur les possibilités de les résoudre. Ces derniers devraient être focalisés et articulés par quelques partis relativement importants. Ceci nécessite un engagement actif et une synergie des efforts de tous les acteurs : Etat, partis politiques et sociétés civiles (y compris la communauté de base)

Bref, la démocratie favorise à priori la participation des citoyens. Cependant, nous devons prendre un peu de recul pour voir qu'au temps d'Andrianampoinimerina, il y avait une solidarité du *Fokonolona* favorisant la participation alors que la société s'est hiérarchisée, contrairement au système démocratique prôné aujourd'hui.

La place occupée par une personne dans la hiérarchie détermine effectivement la forme de participation possible qu'elle peut prendre effectivement.

3. 4 La culture comme condition de participation

Après avoir étudié la structure politique et la hiérarchie sociale, et en évoquant la démocratie comme la structure favorable à la participation des citoyens, il ne faut pas oublier dans ce dernier sous-chapitre que la structure doit s'adapter à l'homme qui est le point de départ de toute l'action. Ainsi les valeurs, les croyances, les idéaux et les idéologies qui sous-tendent les comportements des citoyens influencent leur participation.

La culture de ces villageois doit être prise en compte car elle existe pour systématiser la satisfaction des besoins sociaux des hommes, les moyens d'obtenir cette satisfaction sont les diverses institutions, majeures et subsidiaires qui constituent la culture. Pour l'élaboration de ce plan de développement dans la commune d'Ambohipandrano, la question est de savoir si la culture politique dans la commune est homogène et adéquate à cette démocratie afin de favoriser la participation villageoise.

L'idée de culture a d'abord été liée à l'évolution générale de l'humanité et dans cette perspective, elle a été considérée comme une étape du progrès général. Elle est plus ou moins confondue avec la civilisation qui est opposée à la barbarie. La culture désigne un état social avancé ou, plus exactement l'ensemble de l'héritage social qui est transmis de génération en génération : « Le mot culture, pris dans son sens ethnographique le plus étendu, désigne ce tout complexe comprenant à la fois les sciences, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes et les autres facultés et habitudes acquises par l'homme en tant que membre de la société » écrivait Edward B. Tylor⁴.

La participation des citoyens dépend de la culture car c'est la culture qui forge leur comportement. Almond et Powell⁵ ont défini les trois types de culture qui nous montrent le type de culture qui peut au mieux favoriser la participation.

Primo, les sujets deviennent de véritables « participants » dans le type de « culture de participation » et aussi de véritables citoyens. Ils entendent agir sur le système politique, orienter ou infléchir son action par des moyens divers : élection, pétitions, manifestation, etc ».

Secundo, ce qu'ils appellent la culture de sujétion qui affirme l'existence du système politique, est connue et sentie mais les gens ne réagissent pas. Cette culture est ressentie en tant qu'élément supérieur, dont il est attendu des bienfaits (prestation, services...) mais dont les gens redoutent les exactions ou les diktats.

Enfin, un autre type de culture qu'ils appellent une culture paroissiale ou culture locale. Cette culture peut favoriser une participation qui touche une localité très intégrée. Les individus y sont peu sensibles au système politique global, à l'ensemble national. Ils ignorent l'Etat-Nation et se tournent surtout vers un sous-système politique plus limité : (village, clan, tribu). Ce trait marque beaucoup de nouveaux Etats, qui rassemblent des collectivités hétérogènes. Dans ce cas, la culture politique nationale n'est souvent, au départ, qu'une juxtaposition de culture politique locale, de sous-cultures...

Le système politique fonctionne mal et se trouve vulnérable s'il n'y a pas une congruence entre la culture politique et la structure politique.

Chaque type de culture est à la fois en harmonie et en correspondance avec un type de structure ; une culture politique paroissiale correspond à une structure traditionnelle décentralisée ; une culture de sujétion s'accorde à une structure autoritaire et centralisée et enfin la culture de participation convient à une structure démocratique.

⁴ In « La sociologie : dictionnaire du savoir moderne », tome 1, Ed Gérard&C°, p71

⁵ In Schwartzberg (R.G) : « Sociologie politique », Ed. Monchrestien, Paris 1991, p174

L'institution traditionnelle *Fokonolona* commence à regagner sa place. Cette institution se rapproche de la structure démocratique. Cependant, la réalité que nous avons vue sur terrain va à l'encontre de la culture de participation, plutôt c'est la culture paroissiale qui semble exister dans la commune. En réalité, une culture politique ne supprime pas la précédente, elle vient se surajouter à elle. Toute culture politique est donc mixte. Elle comprend en proportion, certes inégale, des éléments paroissiaux, de sujétion et de participation.

Il convient alors de voir comment se concrétise réellement la participation au niveau de la population de la zone étudiée.

Troisième partie :

Les conditions de participation des Communautés de Base

Pour légitimer leur action, les projets de développement essaient d'améliorer le taux de participation de la population cible. Pour cela, le FID utilise la méthode MARP-ERP (Méthode Accélérée à la Recherche Participative – Evaluation Rurale Participative) pour initier cette participation.

D'ailleurs, les bailleurs de fonds internationaux ont demandé à ce que la démocratie devienne le cadre garantissant leur investissement car elle va de pair avec le « développement participatif ».

La démocratie est considérée comme un moyen adéquat pour stimuler la participation villageoise, à la gestion et au contrôle des affaires publiques. L'instauration de cette démocratie et la décentralisation devraient faciliter l'action menée dans le programme qui consiste à faire participer la population de la campagne, par l'intermédiaire des acteurs locaux. Pourtant, cette démocratie ne peut pas favoriser, à elle seule, la participation de tous les habitants car d'autres éléments doivent entrer en jeu.

Mais qu'est ce qui influence le plus la motivation des villageois à s'investir dans le développement communautaire ? Et quelles sont les conditions qui incitent les citoyens à agir pour le développement de leur localité ?

Une esquisse des conditions pour le développement participatif dans le monde rural sera donnée dans les chapitres suivants.

Premier Chapitre : la cohésion au sein de la communauté

La question de départ, pour une évaluation de la participation des citoyens dans les actions du FID est posée au niveau de la pertinence de l'échelle d'action de développement local qu'est la commune elle même. Les animateurs des ONGs ont affirmé « qu'il est plus facile de créer la solidarité à la campagne qu'en ville ». Or, chaque commune ou territoire

possède sa spécificité que seule une étude approfondie peut éclaircir. L'utilité de l'étude des éléments de la population de la commune et de la réalité globale dans la communauté rurale sera ainsi justifiée, pour voir si cela a une conséquence quelconque sur la participation de chacun dans le développement de sa communauté. Peut-on alors obtenir la participation requise par la démocratie si une différenciation sociale existe ?

A cette fin, quelques points seront soulevés pour clarifier la situation.

1. 1 La cohésion familiale

La famille constitue la cellule de base de la société. Elle représente une organisation idéale pour une participation efficace, bien coordonnée. En effet, l'incitation à la mobilisation familiale est plutôt facilitée grâce aux règles et disciplines qui lient étroitement les membres de la famille.

Par ailleurs, l'institution familiale malgache est encore une institution traditionnelle où l'ensemble des représentations collectives et les coutumes sont orientées vers la reproduction d'« *aina* », le réchauffement grâce à l'idée de vivre ensemble et la retransmission, de génération en génération, d'un patrimoine matériel, biologique et symbolique. Ainsi, le groupe familial peut exercer le contrôle le plus strict sur ses membres car au sein du groupe, les conduites des membres de la famille sont programmées en fonction de cette institution.

La réalité constatée sur le terrain reflète une entraide familiale incitée par des chefs de famille (Homme ou Femme) ou encore une entraide due aux affinités qui sont développées dans le passé. Les relations familiales facilitent donc la mobilisation de la population car les affinités font passer plus vite les informations nécessaires à faire connaître à chacun son devoir et à l'encourager à le faire.

Pourtant, au fond de cette réalité de la commune, l'institution familiale tend à perdre sa vertu. Les membres ne se préoccupent plus d'observer les règles pour le maintien du groupe et pour leur propre intérêt car de nouvelles valeurs surgissent maintenant et ils ont plus de liberté de choix. Ainsi, la famille elle-même commence à se disloquer et le charisme des détenteurs de l'autorité est en danger.

Ces groupements familiaux se distinguent les uns des autres et ravivent les clivages entre eux : les groupes des premiers venus veulent se distinguer des nouveaux arrivés. Par ailleurs, l'identification à partir des ancêtres entraîne les clivages dans la communauté. Les descendants des grandes familles qui ont fondé la commune sont fiers d'être le « *Tompon-*

tanàna » (propriétaire de terroir) et par conséquent, il y a des mésententes, d'une manière latente entre les premiers venus et les nouveaux arrivés qu'on appelle les néo-ruraux.

Tableau n°9 : Degré d'implication dans l'élaboration d'un PCD selon l'origine

ORIGINES	NATIFS				ETRANGERS				TOTAL	
GENRE	Homme		Femme		Homme		Femme			
Degré de participation	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Leader	2	7	1	3	2	7	1	3	6	20
Participant	4	13	2	7	4	13	1	3	11	37
Non participant	6	20	5	17	1	3	1	3	13	43
Total	12	40	8	29	7	24	3	8	30	100

Source : Dépouillement d'enquête dans le Fokontany d'Ambohipandrano

Le tableau ci-dessus nous montre que dans le *Fokontany* d'Ambohipandrano, 30 personnes ont été enquêtées dont 10 des étrangers. Ces derniers travaillent dans les services publics. Six enquêtés parmi les vingt natifs ont participé à l'élaboration du PCD. En outre, cinq sur dix, ayant déjà vécu au mois cinq ans à Ambohipandrano ont aussi participé à l'élaboration de PCD.

Les leaders et les membres du bureau exécutif de la commune, en tant qu'exécutifs, sont obligés de participer à l'élaboration dudit plan. Quant à la gente féminine, le taux de participation est faible. Elles n'osent pas s'impliquer à l'élaboration du plan de développement, notamment les natives.

Nous avons choisi le *Fokontany* d'Ambohipandrano en tant que chef-lieu de la commune, autrement dit c'est dans ce *Fokontany* qu'il est possible de trouver le plus de diversités culturelles entre les natifs et les étrangers, car c'est dans ce chef-lieu de la commune que ces étrangers travaillent en général. De ce fait, l'appartenance à un groupe de natifs ou à un groupe d'étrangers détermine leur rôle et leur rang dans la commune.

Les « néo-ruraux » émergent car ils sont plus instruits que les premiers venus c'est-à-dire les natifs ; les néo-ruraux administrent la commune à leur façon. Ils sont des instituteurs et des exploitants agricoles habitant dans la commune.

Lors d'une enquête que nous avons menée pendant notre descente sur le terrain, les gens issus des grandes familles qui avaient fondé la commune nous ont dévoilé que lors de l'élaboration de leur PCD, les tenants du pouvoir ont choisi selon leur gré ceux qui peuvent participer et ceux qui ne le peuvent pas. Ils ont déclaré à l'unanimité qu'il y avait du

népotisme lors de la constitution des comités qui devaient participer à l'élaboration du PCD et ces derniers recevaient des indemnités du FID, à raison de 15 000FMG par jour.

Par contre, lors de l'entrevue que nous avons eue avec les chefs quartier dans la commune, ils ont affirmé que l'élaboration de ce plan de développement, nécessite un minimum de capacité : « on ne peut pas concevoir une stratégie de développement efficace et appropriée si on n'est pas instruit ». Ainsi, ils ont mis en jeu le niveau intellectuel des gens. Pourtant, les partenaires sont des catalyseurs et leur rôle c'est d'aider les gens à bien formuler leurs aspirations dans le PCD.

Dans la commune d'Ambohipandrano, les néo-ruraux veulent changer la donne politique et surtout la structure sociale existante. Ils essaient de marginaliser par de multiples façons les natifs notamment dans les affaires publiques. Il existe alors dans la commune une déstructuration de la cohésion causée par un antagonisme social caché : d'où le faible taux de participation lors de l'élaboration du PCD de la commune.

1. 2 L'appartenance à un rang social

L'appartenance à un rang social au niveau de la commune d'Ambohipandrano est plus ou moins cachée. Certes, il existe dans la commune les différentes castes de l'Imerina mais elles n'ont pas beaucoup d'influence sur la vie quotidienne de la population. D'ailleurs, nous l'avons déjà mentionné dans les chapitres précédents.

Le rang d'une personne se définit surtout à partir de ses sentiments d'identité, de ses réticences ou de ses affinités.

Le tableau ci-après nous dévoile quelques traits essentiels de la participation des gens selon leur rang.

Tableau n°10 : Degré de participation selon le rang

Degré de participation	Leader				Participant				Non participant				Total général	
Genre	Homme		Femme		Homme		Femme		Homme		Femme			
Rang social	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Andriana	09	13	01	1	14	20	06	9	10	14	30	43	70	26
Hova	03	03	02	02	12	12	13	13	22	22	48	48	100	37
Andevo	0	0	0	0	10	11	05	05	35	39	40	44	90	33
Etrangers	02	20	01	10	04	40	01	01	01	10	01	10	10	4
Total	14	5	04	1	40	15	25	25	9	25	119	44	270	1000

Source: Dépouillement d'enquête du mois d'octobre 2003 au mois de mars 2004 dans la commune d'Ambohipandrano.

D'après ce tableau, ce sont les étrangers qui prouvent la forte motivation de participer à l'élaboration d'un PCD de la commune d'Ambohipandrano car ils ne comptent que 10 personnes et leur taux de participation à l'élaboration d'un PCD s'élève alors à 50%.

Quant aux natifs, les descendants d'*Andriana* s'intéressent beaucoup plus au développement de la commune que les descendants Hova (29% contre 25%). Cela est peut-être dû au nombre élevé des *Andriana* au sein du Bureau exécutif de la commune.

Par ailleurs, il est à déduire, d'après le tableau, que les descendants d'*Andevo* ne s'intéressent pas beaucoup à l'avenir de leur commune.

En ce qui concerne le degré de participation selon le genre, celui des femmes est très faible par rapport à celui des hommes car les 44% de la population totale sont des femmes et elles n'ont pas participé dans le processus d'élaboration de leur plan de développement. Cette attitude peut s'expliquer par leur capacité ainsi que leur culture qui les limitent au travail au foyer.

En dehors des *Andriana* qui osent s'affirmer, il est difficile de demander à l'enquêté de se définir lui-même, sur son rang social, c'est à travers son comportement lors de l'entretien et ses profits que nous avons tiré des déductions.

Les *Andriana* administrent avec les néo-ruraux la commune d'Ambohipandrano. Quant aux Hova, ils se sentent à l'écart de cette administration car les personnes à haute responsabilité dans la commune sont des *Andriana* et c'est pourquoi ils osent réclamer le statut de propriétaire de terres. Les descendants d'*Andevo* sont totalement marginalisés du

bureau de l'exécutif et même dans les *Fokontany*, mais ils assurent plutôt les travaux des champs à titre de salariés.

Cette forme d'exclusion à partir d'une division sociale virtuelle bloque le processus d'approche participative pour réussir le développement de la commune.

Lors d'un entretien de groupe fait avec les gens de la commune, il a été demandé leurs perceptions sur la cohabitation et les relations avec les autres habitants de rang social différent qu'eux et nous en avons déduit que cela s'avère difficile car il y a risque de destruction totale de la cohésion sociale.

La lutte de classe entre les étrangers et les natifs de la commune engendre la déstructuration de la communauté et cela va causer à son tour la démotivation des citoyens dans le processus de développement.

Le mariage de castes entre *Hova* et *Andriana* entraîne un brassage dans la commune. Ce brassage a une double conséquence ; il va atténuer la ténacité de l'antagonisme social mais aussi il va renforcer de nouveau la cohésion de la communauté pour qu'elle « se donne la main » (*mifanome-tanana*) au profit du développement de la commune. La non participation signalée auprès des descendants d'*Andevo* peut se transformer en participation indirecte car ce sont eux qui assurent la main-d'œuvre dans la commune.

Bref, on peut s'attendre à ce que le résultat de ce brassage apparaîtra bientôt mais jusqu'à aujourd'hui le rang social est décisif quant à la division des tâches. Cela pourrait perturber la cohésion des femmes étant donné que le rôle de chacun est déjà établi d'une famille à l'autre.

1. 3 L'existence des institutions fortes dans la commune

1. 3. 1. Les temples

« *toy ny Landim-boatavo ny olombelona ka raha fotorina dia iray ihany* » - Littéralement veut dire l'homme est considéré comme une tige rampante de la courge, quand on cherche sa racine c'est unique. Cet adage illustre le *Fihavanana* malgache basé sur l'entraide et le vivre ensemble. Les gens sont conscients de leur source et cette dernière est Dieu ou les ancêtres : « Ils sont les racines qui assurent l'ancrage, l'équilibre et la cohésion existentiels des communautés et de chacun des membres ... Les *razana* ne sont d'ailleurs pas passifs ; ils sont censés intervenir dans le quotidien des vivants, soit pénaliser les manquements au respect et vénération auxquels ils ont droit, soit au contraire, récompenser ceux qui

satisfont aux obligations de toutes sortes envers eux »⁶. Il y a toujours un lien entre les vivants et les ancêtres.

Quand les habitants s'identifient à des ancêtres nobles et fondateurs de la commune, ils parlent aussi un peu de ceux qui sont rattachés au temple. Le fait d'être un descendant d'une grande famille, de fréquenter le temple, d'y avoir une responsabilité importante, pousse l'individu à être dynamique et active pour servir la commune. Voyons par exemple le degré de participation dans l'élaboration d'un PCD selon les confessions :

Tableau n° I I : Degré de participation dans l'élaboration d'un outil de planification selon les confessions religieuses.

Degré participation	Leader				Participant				Non participant				Total général	
Genre	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin			
Religion	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Protestante	09	9	02	2	25	24	18	17	05	5	44	43	103	39
Catholique	05	6	02	3	12	15	05	6	17	22	38	48	79	29
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	28	44	35	56	63	23
Traditionnelle	0	0	0	0	0	12	02	08	18	72	02	8	25	9
Total	14	5	04	1	40	15	25	9	68	25	119	44	270	100

Source : Notre propre enquête pendant la période d'Octobre 2003 au mois de mars 2004

A la lumière des données du tableau ci-dessus, nous avons vu que 38% de la population enquêtée, étant active ou non dans le processus d'élaboration d'un PCD, sont protestants et fréquentent le temple FJKM ; les 29% appartiennent à la religion catholique ; les 23% suivent d'autres confessions : ni catholique ni protestante qualifiées généralement de sectes ; ils sont « ara-pilazantsara », adventiste, METM ; quant aux 9%, ils pratiquent la religion traditionnelle, c'est-à-dire conforme à la Bible.

Concernant le degré de participation selon les confessions religieuses, les 42% des protestants enquêtés ont participé au processus d'élaboration de leur PCD, 22% des catholiques ont participé activement au processus d'élaboration de leur outil de planification et les 20% des enquêtés issus de la religion traditionnelle ont contribué à l'élaboration de leur PCD mais il n'y avait aucun participant issu des sectes.

⁶ In « Nouveau corpus d'histoire des Institutions » RAKOTO (I) ; RAMIANDRASOA (F) et RANDRIAMBOAVONJY (R), Musée d'Art et d'Archéologie/ Université d'Antananarivo, 1995

Ces données chiffrées montrent qu'il a un très fort rattachement de la population enquêtée au temple FJKM. Ce rattachement se reflète aussi dans le premier contact des responsables du quartier d'Ankonaka avec l'ONG SAF/FJKM lors de l'adduction d'eau potable en 2000. D'ailleurs, c'est au sein de l'église FJKM qu'il a été signalé l'existence de ce plan de développement et les conditions nécessaires pour avoir un financement d'élaboration de cet outil de planification.

Par contre, la non participation des sectes peut s'expliquer par le fait qu'ils ne se sentent pas investis du rôle de catalyseur au développement mais plutôt de celui de prêcheur de la bible. Lors de notre entrevue avec un catéchiste « *Ara-pilazantsara* », il a affirmé qu'il n'y a rien à espérer dans ce monde terrestre mais il faut se préparer pour avoir la vie éternelle » ; cela prouve le désespoir des malgaches en ce qui concerne la croissance économique et leur dernier espoir est de confier leur vie au Créateur ; ils ne cherchent plus la solution pour sortir de leur pauvreté ; d'ailleurs leur niveau intellectuel de ces adeptes est en général très bas.

Par ailleurs, ces sectes déploient leurs efforts pour avoir beaucoup d'adeptes. Pour cela, ils vont recruter des fidèles des grandes églises, les catholiques comme les protestants, d'où la mésentente entre les dirigeants des temples existant dans la commune d'Ambohipandrano. Au lieu d'être un pouvoir unificateur favorable à la mobilisation pour la participation communautaire, le temple est devenu une source de clivage de la communauté. Les sectes se marginalisent et s'enracinent aux périphéries de la commune.

1. 3. 2 la forte présence d'un parti politique

Les partis politiques et la société sont comme l'eau et le riz, ils sont interdépendants. Les partis jouent un rôle fondamental dans la formation de la volonté politique dans le pays. Ils fournissent le personnel politique à l'Etat ou aux collectivités territoriales décentralisées, à travers des élections démocratiques et des nominations. Ils doivent encourager la participation active des citoyens à la vie politique, afin d'avoir un développement durable et harmonieux dans ce pays.

Cependant, ils sont considérés comme des facteurs de démêlés politiques et des provocateurs de conflits, comme source de corruption et de scandales financiers notamment après la quête d'argent faite par le Président de l'association Orimbatoa. Cette personne porte une double casquette car il est aussi un membre du bureau politique Arema. Pour créer un groupement paysan et bénéficier d'un financement du PSDR, il faut payer 700 000 Fmg. Les paysans ont payé cette somme mais n'ont rien obtenu.

En outre, la période d'élaboration du PCD a coïncidé avec la période d'élection présidentielle car l'élaboration s'est effectuée de décembre 2001 à mai 2002.

L'initiateur du PCD était membre du parti Arema et pendant la propagande présidentielle, l'Arema a été divisé en deux blocs ; l'un restait fidèle à son parti et l'autre renforçait le rang du nouveau parti : le TIM ; la rivalité commençait alors. Les gens du pouvoir ont choisi ceux qui devraient participer à l'élaboration du PDC de la commune.

La crise de 2002 causée par la protestation du KMMR/KMSB ayant voulu à tout prix faire valider le respect du choix des citoyens faisait empirer la zizanie au sein des partisans des deux clans, pro-Ratsiraka et pro-Ravalomanana.

Bref, la non intégration de l'ensemble de la population pour une mobilisation sociale à cause de l'existence des liens familiaux issue de catégories différentes ou des ségrégations de castes dans la commune, a un impact négatif sur la volonté des gens de participer au développement communautaire. Par ailleurs, seules les grandes institutions maintiennent un certain dynamisme au sein des habitants de la commune et arrivent à mobiliser plus facilement les résidents.

Ainsi, pour le cas d'Ambohipandrandano, les facteurs socio-familiaux influent directement sur la participation des membres de la collectivité, pour le développement de la commune.

Deuxième Chapitre : La confiance entre dirigeants et dirigés

« Si le chef s'obstine à ses attitudes négatives et au refus de toute confiance, il n'y a pour lui aucun espoir de faire régner la loi « rien ne se bâtit sans confiance (...) la confiance se bâtit »⁷. En effet, cela demande une confiance réciproque entre dirigeants et dirigés ; c'est un processus qui se construit petit à petit.

La participation de chaque membre du groupe est fonction du choix du chef ; de sa capacité de faire régner cette confiance réciproque ou le rapport de pouvoir de la commune. Ainsi, les dirigeants voulant impliquer toute la communauté de la commune dans une action, doivent démontrer qu'ils sont libres de tout engagement, qu'ils ne sont pas étouffés par des obligations extérieures ou trop préoccupés par leurs seuls intérêts car il y a aussi d'autres soucis : l'intérêt général de la commune. C'est de cette façon qu'ils pourront

⁷ Demonque (M), Eichenderger (J.Y) : « la participation », France-Empire, Paris 1968, p59

acquérir la confiance des citoyens et cela peut se confirmer car le rapport socio-politique de la commune influence les formes de participation des habitants.

2. 1 Influence des valeurs et institutions communautaires

Nous ne pouvons pas conclure hâtivement, à partir de l'étude des éléments du premier chapitre, que ces derniers peuvent à eux seuls orienter le mode de participation des citoyens dans la commune, même si le temple crée une solidarité et les partis politiques des réticences, ainsi que la non intégration de la communauté. Il faut, en effet, s'orienter aussi vers les rapports entre les dirigeants et dirigés de la commune pour créer des institutions fortes des quartiers qui conditionnent la mobilisation.

2. 1. 1 la bureaucratie du quartier

Si le chef quartier inspire vraiment la confiance des membres et s'il ne représente pas une simple autorité formelle selon la structure hiérarchique mais s'affirme en tant que leader avec un charisme naturel, il a plus d'influence sur ces membres.

L'image jouée par le chef quartier et ses perspectives peuvent être associées à celle du manager dans le style de commandement démocratique actuel. Il doit planifier alors son travail en fonction de ce que ses collaborateurs sont susceptibles d'accepter. Il utilise du tact et de la diplomatie en attribuant à chacun ses responsabilités et en s'assurant que ses collaborateurs acceptent ce qu'il leur demande. Il vérifie et suit de près les collaborateurs, les progrès accomplis pour pouvoir faire une bonne projection.

Les membres du bureau du quartier forment une structure administrative favorable à la communication car ils disposent d'agents de communication et d'information de chaque hameau pour le quartier. Ces agents plus proches de la population ont un représentant au sein du bureau du quartier. Cependant, les membres du bureau ne sont pas vraiment au niveau de leurs tâches. Ils ne savent pas comment faire participer les habitants. Leur qualité de meneur n'arrive pas à aider le groupe à atteindre ses objectifs. Si ces habitants ne progressent pas, c'est que le dirigeant en tant que leader n'a pas su jouer son rôle dans la motivation de son équipe.

Par ailleurs, la distance qui sépare les hameaux formant un quartier est assez éloignée et cela perturbe la communication entre hameaux et quartiers. Aussi, le contexte politique y joue-t-il un grand rôle. La relation de la population avec le chef quartier est effectivement

un sujet très délicat car l'ambivalence de son statut est considérée comme l'un des blocages de la participation.

Le chef quartier est désigné selon le gré du Maire mais il n'est pas élu par un processus démocratique. Les citoyens ont de moins en moins confiance aux représentants de l'Etat dans le quartier ; par conséquent ils prennent le temps de mieux les connaître avant de donner confiance aux dirigeants désignés voire parachutés du chef-lieu de la commune.

Effectivement, quelques chefs quartier de la périphérie de la commune ont été parachutés, vu qu'ils n'y ont résidé qu'un mois avant l'élection communale dans le but d'être désignés chefs quartier de ces localités. Ils sont donc des étrangers qui ont profité de l'élection pour s'intégrer dans les quartiers.

Pour mieux diriger et maîtriser la population, ils sont obligés de recourir aux différentes sortes de « *Dina* » (règles ou conventions de litiges). Ils ont créé eux-mêmes ces conventions et les ont validées auprès de quelques citoyens du village. L'application de ces *dina* a, par conséquent, suscité de la réticence envers les membres du bureau du quartier parce que l'assemblée générale qui a décidé leur mise en place, n'était pas réellement représentative de tous les habitants du quartier, mais leur efficacité a été appréciée. Il faut alors se demander si les dirigeants des quartiers devraient exclure ou non les chefs quartier du projet de développement afin de mieux encourager et maximiser la participation des citoyens.

La majorité des habitants se sentent marginalisés quant à la prise de décision ; d'ailleurs, ils se sentent très peu concernés par les grandes décisions à prendre dans les quartiers, entre autres dans la prise de décision concernant les *dina* à appliquer. Les parties prenantes en ont parlé lors des entretiens et nous avons senti qu'elles profitent de cette apathie habituelle à une population passive, pour renforcer une stratégie personnelle afin d'accaparer le pouvoir. Elles leur ont même affirmé que « *les habitants ne sont que des attentistes et ils ont peur de prendre leur responsabilité* ».

En outre, préparer des paperasses administratives auprès des bureaux est difficile pour la population, à cause de l'inexistence de local officiel ; en effet, la demeure du chef quartier est généralement utilisée comme bureau du quartier. La peur des institutions étatiques et de la politique persiste encore. De plus, les tendances politiques différentes existent ; les adversaires politiques du chef quartier ont des difficultés pour obtenir n'importe quel papier administratif.

Les villageois ne sont pas motivés dans les actions communautaires organisées par les dirigeants, notamment les projets de développement car tout un chacun ne s'estime pas

bénéficiaire direct des projets et des travaux, c'est-à-dire ils pensent que ces travaux peuvent être utilisés à des fins électorales. Face à une telle situation, il est difficile de transformer cette population en un moteur dynamique des quartiers. Il faudra gagner sa confiance, faire appel à son initiative, sinon, les partis politiques la récupéreront et les membres de la collectivité ciblés deviendront de plus en plus marginalisés.

Pour terminer, la commune et les bureaux des quartiers à Ambohipandrano constituent une entité importante pour la continuité d'une action communautaire dans les quartiers ; seulement, nous doutons, d'après ce constat que la relation entre les détenteurs du pouvoir dans les quartiers et les administrés puisse marcher. Le contact avec les détenteurs du pouvoir étatique fait toujours peur à la population comme tout ce qui touche à la politique d'ailleurs. Une grande partie de la population craint les institutions surtout quand il s'agit de faire des démarches administratives. Cette attitude pourrait être illustrée par le taux de possession d'acte de naissance dans la commune qui n'atteint pas jusqu'à ce jour la moitié des gens. Pourtant, c'est le dialogue entre la population et les institutions qui renforce la motivation des citoyens à participer à toutes les activités communautaires.

2. 1. 2 la mise en valeur de l'approche genre

Grâce à la démocratie et devant la loi, le droit de la femme est acquis théoriquement depuis longtemps et des progrès ont été réalisés ; néanmoins dans ce sens, le développement humain durable exige encore de grands efforts.

En effet, même si la femme commence maintenant à être considérée dans la participation au pouvoir décisionnel, elle ne parvient pas encore à y tenir des rôles importants. La création d'un environnement plus favorable à la participation de la femme aux affaires politiques et économiques est encore nécessaire, notamment à la base, au niveau de la collectivité locale.

La répartition des tâches entre hommes et femmes a beaucoup évolué actuellement dans les grandes villes malgaches. Les hommes et les femmes peuvent se respecter entre eux, coopérer et s'entraider pour améliorer leur environnement immédiat. En général, le potentiel féminin pour le développement n'a rencontré aucun blocage et n'a pas été pris à la légère. Cependant, celles qui s'occupent des travaux agricoles et des tâches ménagères sont mal considérées car cela n'est pas accepté comme un métier. Aussi, la femme participe-t-elle au budget du foyer et son emploi du temps est aussi chargé que celui de l'homme mais elle est encore plus ou moins sous-évaluée, malgré la valeur productive et sociale de ses actions pour le développement local.

A Ambohipandrano, la femme est généralement exclue des affaires publiques qui restent l'apanage des hommes, surtout ceux d'âge mûr. A titre d'illustration, aucune femme n'est membre du comité de développement communal. La population n'a pas compris l'intérêt de la participation de la femme à la prise de décision sur l'avenir de la commune ; pourtant, compte tenu des tâches auxquelles elle est assignée, il semble qu'elle constitue un levier pour le développement communautaire.

Tableau 12 : Degré de participation selon le genre

Degré de participation	Leader				Participant				Non Participant				Total général	
Genre	H		F		H		F		H		F			
Origine	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Natifs	12	5	3	1	36	14	24	9	67	25	118	45	260	96
Etrangers	2	20	1	10	4	40	1	10	1	10	1	10	10	4
Total	14	5	4	1	40	15	25	9	68	25	119	44.	270	100

Source : dépouillement de notre enquête d'octobre 2003 en mars 2004

Ce tableau nous montre le degré de participation des citoyens d'Ambohipandrano selon leur genre dans le processus d'élaboration d'un plan de développement qui est un outil d'aide à la décision et de coordination des actions de développement. Ainsi 44.% de la population féminine enquêtée ne peuvent pas participer à l'élaboration de ce plan de développement, contre 25% de la population masculine. La femme participe au moins au processus d'élaboration de l'outil de planification. Cette non-participation peut s'expliquer par le taux d'analphabétisme plus élevé de la femme par rapport à l'homme ; de plus, elle est accaparée par son emploi du temps domestique, donc elle n'a pas du temps à consacrer aux activités communautaires ; enfin la division de tâches entre le sexe masculin et féminin reste toujours en vigueur dans la commune d'Ambohipandrano et en conséquence, la femme ne dispose pas encore de pouvoir de décision. Cela est prouvé par l'écart entre le taux de participation de la femme selon son origine ; en effet, sur 10 femmes non originaires de la région, une femme seulement ne participe pas ; par contre 118 sur 260 femmes originaires de la région, soit 45% ne peuvent pas participer malgré l'utilisation de l'approche participative pour élaborer cet outil. En effet, une approche participative se fonde sur le partenariat entre tous les acteurs du développement mais elle prend en compte évidemment la pluralité des niveaux de décision.

2. 1. 3 Le Pouvoir des « *Raiamandreny* »

La culture malgache a marqué la société comme une communauté régie par les aînés et la connaissance de ce fait se révèle être très fondamentale dans l'étude des pouvoirs à Madagascar.

Cela se remarquait auparavant dans la constitution de la famille où la hiérarchie dans le partage du pouvoir dépendait d'abord de l'homme parce que les familles malgaches sont patriarcales, puis de l'aïnesse.

C'est le caractère du pouvoir des aînés que nous voulons évoquer dans cette partie mais non une gérontocratie dans le sens courant utilisé par les politiques.

Cette forme du pouvoir traditionnel avec le pouvoir des hommes et surtout des parents paraît se prolonger de génération en génération. Si cette situation se maintient, il est indiscutable que les jeunes et les femmes sont exclus des responsabilités de la vie de la région car le mythe des anciens expérimentés et aptes à prendre les décisions persiste dans les relations familiales et entre les forces vives qui vont participer à la vie communautaire.

Les jeunes qui sont considérés comme le potentiel et avenir de la commune ne sont pas assez intégrés pour faire vraiment partie de la population active ni pour être leader dans la commune. Ils sont souvent exclus des grands projets de développement ainsi que de l'élaboration d'un outil de planification dans la commune. L'insuffisance de niveau d'instruction du fait de la cherté des frais d'étude explique en partie leur passivité ou plutôt leur manque d'initiative. Les parents les empêchent aussi de faire le grand pas et de prendre en mains leur avenir, d'où leur marginalisation.

Pourtant, le développement dans le cadre de la mondialisation demande davantage l'adoption d'une autre culture. C'est la culture occidentale qui va donner une chance aux compétents sans tenir compte du sexe et de l'âge.

La société malgache notamment dans les campagnes doit changer d'itinéraire de trajectoire pour avoir une nouvelle vision et une nouvelle perspective dans le cadre d'un développement communal. Ceci nécessite une unité communautaire et de l'intégrité. Les jeunes devraient alors se préparer et convaincre leurs aînés de collaborer pour gérer ensemble la situation économique dans la commune.

Lors de l'élaboration du plan de développement de la commune, les jeunes n'avaient pas la chance d'y participer. Nous appelons jeunes ici les célibataires qui demeurent encore chez leurs parents sans distinction d'âge et de sexe. Peut-être qu'en vivant avec leurs parents, ils sont encore considérés comme des enfants. Ainsi, ils seront seulement des exécutants tandis que les parents prendront les décisions. Les grandes décisions sont alors souvent

influencées par le père, même si elles doivent résulter des concertations : mode de production, grandes dépenses, affaires familiales et communautaires. Tout ceci explique la passivité des jeunes surtout quand ils sont confrontés au monde des adultes.

En conséquence, les jeunes quittent la commune, la plupart d'entre eux ont choisi la région d'Ambatondrazaka pour travailler en tant que main-d'œuvre et certains d'entre eux vont se salarier auprès des zones franches de la capitale. Cette fuite des jeunes potentiels va affaiblir la commune.

En un mot, la prise de pouvoir des aînés ne favorise pas la responsabilisation des jeunes.

2. 2 Les formes de prise de pouvoir

Avant la formation des comités de développement, les objectifs du PCD ainsi que d'autres explications ont été mis en exergue lors d'une réunion en assemblée générale dans les quartiers de la commune. Mais selon les membres enquêtés, la réalisation de ce document de référence coïncidait avec la sensibilisation des gens pour la création des groupements paysans. Cette situation ne favorisait pas le dynamisme de groupe qui devrait poursuivre son action dans le processus d'élaboration du PCD. Les vrais objectifs ne sont pas captés ou sont dissimulés par des sous-objectifs temporels mais jugés primordiaux car l'attention du citoyen est encore accaparée par la création de ce groupement.

L'étude du cas du processus d'élaboration du PCD de la commune d'Ambohipandrano nous a fait comprendre que le programme n'a pas intéressé tous les habitants car l'élaboration de ce PCD demande beaucoup de temps et cela coïncide avec la période de la culture du riz. Parmi les personnes que nous avons enquêtées, seules 65 sur 270, soit 24% ont participé au processus d'élaboration d'un PCD, tandis que les 69% ne se sentaient pas très concernés tant que leur besoin fondamental n'est pas satisfait.

Les personnes non actives dans le processus d'élaboration de ce PCD n'ont pas encore assimilé la raison d'être de cet outil de planification, ils ont confondu le comité de développement avec le bureau exécutif de la commune. Les personnes hors du comité se trouvent plus exclues et sont hostiles à toute mobilisation en constatant une récupération des projets élaborés par ce comité et surtout le bureau exécutif, en plus de leur incapacité à comprendre les phénomènes qui se passent dans la commune.

La caractéristique du comité de développement est la participation au diagnostic participatif auprès de la communauté. Pourtant, nous avons remarqué d'emblée que la participation effective n'est pas constante, les intérêts individuels passent avant les intérêts

de la communauté, des lacunes se forment dans le montage de projets car les informations ne passent pas comme il faut.

Le sentiment d'appartenance à ce comité et la cohésion des membres se transforment en répulsion, des besoins ne sont pas identifiés et ne sont pas priorisés ; ainsi le déséquilibre entre les quartiers tend à se manifester à cause de la non-assiduité de quelques membres du comité.

A long terme, l'objectif du projet FID est de créer une cellule de projet représentative et proche de la population afin de mieux gérer la réalisation des projets sortis du PCD. Cependant, nous avons affirmé auparavant que pour élaborer ce fameux PCD, le comité de développement doit être créé. Il joue le rôle de médiateur qui influence et motive la communauté pour participer activement au processus d'élaboration d'un PCD.

Il existe douze associations paysannes dans la commune. La plupart de ces associations œuvre dans l'agriculture mais il n'y a qu'une seule association qui a un représentant dans le comité de développement car une entité veut accaparer le pouvoir assigné au comité et elle contrôle les membres du comité. L'information, au départ, a circulé dans un réseau précis, celui des notables des quartiers et une association créée par l'un des notables des quartiers.

Le comité de développement s'est donc constitué de manière informelle par les membres de la classe dirigeante c'est-à-dire des personnes proches ou appartenant à la commune et même aux quartiers : membres de bureau, comité local de sécurité, membres du conseil communal.

La non représentativité de l'association de la commune s'explique par l'abondance des forces vives œuvrant dans le développement de la commune, avancent-ils, mais le nombre du comité ne dépasse pas les 40 personnes. Nous déduisons alors que le choix du membre du comité de développement explique le mode de fonctionnement de la commune. En effet, lors des entretiens, nous avons pu constater qu'un représentant de l'Association Orimbatoa est le reflet d'une récupération du pouvoir par une entité qui veut devenir la classe dirigeante dans la communauté, et provoque le rejet de la population qui devrait être dirigée vers l'action.

La culture malgache qui donne plus de chance aux hommes dans tous les domaines ne permet pas d'appliquer voire de vulgariser une approche genre qui permet librement l'intégration de la femme dans le développement. A Ambohipandrano, cette situation est renforcée par l'inexistence d'une association féminine ou d'un groupe de femmes qui

pourrait mobiliser la gent féminine à s'intégrer dans les actions de développement que ce soit communautaire ou national.

Tant qu'il n'y a pas d'égalité de chance entre l'homme et la femme dans notre pays, l'action de développement communautaire continue toujours d'être bloquée malgré l'adoption par les autorités de différents modèles de développement.

Par ailleurs, les personnes les plus politisées se considèrent comme les parents responsables de la population dans tous les quartiers. Prendre en charge le projet de développement, notamment l'élaboration du PCD sans être motivée n'a aucun sens pour une population qui se soumet déjà, malgré elle, par peur de la politique. D'ailleurs, la population était très peu impliquée dans ce processus d'élaboration de leur PCD. Elle n'était pas informée et ne faisait pas d'effort pour se renseigner à propos d'un PCD ou des actions effectuées par ce comité de développement. L'inexistence d'une motivation réelle fait diminuer à long terme la participation ; la population s'écarte volontairement, et cherche des prétextes pour échapper à son devoir.

La population n'a pas vraiment participé au processus d'élaboration de son PCD, elle ne se sentait pas représentée par le comité de développement et ne le connaissait même pas. Les gens peuvent reconnaître les noms des membres de la structure de développement communal parce qu'ils habitent les quartiers de la commune mais pas l'existence de ce comité.

Le développement de la capacité socio-organisationnelle des communautés ne se produit que sur un pôle. Ainsi, la présence à l'élaboration du PDC a permis aux leaders de développer leur capacité de mobilisation, de regroupement. La structure de développement communal a été créée mais la faiblesse de cette dernière est constatée à la suite de sa constitution. Les membres de la première formation étaient une trentaine mais ils étaient réduits lors de la phase de diagnostic sur le terrain.

Pour terminer, nous pouvons affirmer que les formes de prise de pouvoir dans la réalisation d'un projet paralysent aussi la plupart des habitants dans leur participation active au développement, d'autant plus qu'une grande partie de la population semble ne pas pouvoir participer du fait de leur pauvreté.

Troisième Chapitre : Pouvoir et Pauvreté

3. 1 Le style de pouvoir

3. 1. 1 Les stratégies des dirigeants

L'insuffisance d'information et le dénuement matériel des pauvres les ont empêchés de prendre leur responsabilité pour le bien de leur terroir. Cependant, nous pouvons constater à travers les paragraphes ci-dessus que cette pauvreté qui a donné plus de pouvoir aux riches a créé un cercle vicieux. Ainsi, plus le pauvres baissent le bras, plus le pouvoir passe entre les mains des riches.

Selon les dirigeants de la commune, l'apathie des membres de la collectivité est causée par le manque ou la perte du sens civique.

A Ambohipandrano, les gens les plus pauvres mais aussi les moins éduqués ne se constituent pas comme leader. Cela confirme encore le fait que l'accès à l'information et l'aptitude personnelle conditionnent la participation des citoyens dans les projets de développement ; les pauvres et les moins éduqués en sont démunis. Les citoyens les plus impliqués dans le processus d'élaboration de ce PCD se plaignent de la passivité des pauvres qui ne font rien pour améliorer leur sort ; et ils les accusent d'attentistes. Pourtant, ces derniers ont bien des besoins et des aspirations, sinon comment expliquer les doléances qu'ils se sont empressés de nous faire lors des entretiens ; surtout la gent féminine qui estime que nous avons amélioré le PCD en collectant de nouveau des informations sans distinction de sexe ni de catégorie sociale, de catégorie professionnelle ni de niveau économique. L'écart entre les groupes de détenteurs du pouvoir et les simples citoyens ne cesse de s'agrandir et accentue l'apathie de ces derniers car les plus actifs veulent accaparer les projets et marginaliser les autres en prenant comme prétexte leur passivité.

Cet état de chose rend problématique la mobilisation de toute la population pour les actions publiques et met en danger la préservation de la liberté des citoyens.

3. 1. 2 Irresponsabilité des pauvres

D'après les personnes les plus impliquées dans les mouvements pour le développement de leur terroir, les pauvres ne se mobilisent pas volontairement pour la commune ; c'est plutôt, l'argent et/ou le « *dina* » qui jouent énormément un rôle mobilisateur. Cependant, les groupes vulnérables dans la communauté comme les jeunes, les femmes, les pauvres ont pris en charge les travaux ingrats, malgré la situation décrite précédemment et surtout l'accaparement de pouvoir par les dirigeants.

Les pauvres constituent la majeure partie de la population de la commune mais ils n'ont pas beaucoup de responsabilité. La pauvreté féminine, le problème de chômage des jeunes (ruée vers les zones franches de la capitale et vers les travaux rizières d'Ambatondrazaka) accentuent ce phénomène. Ainsi, pour la partie la plus pauvre de la population et la plus active dans les travaux nécessitant des efforts physiques, les projets FID sont considérés comme sources de revenus.

Par ailleurs, les pauvres se découragent très vite lorsqu'ils ne voient pas rapidement des résultats palpables ; alors ils ne sont pas intéressés et ils ne s'investissent pas à long terme à cause de leurs préoccupations quotidiennes d'autant plus que la durée de l'élaboration d'un PCD s'étend sur quatre mois.

La défaillance de la communication et la stratégie des leaders ont contribué à l'exclusion des pauvres pour une prise de responsabilité ou même pour une simple participation dans la commune. Qu'ils soient consentants ou non, l'ignorance de ce qui se passe dans la commune voire dans les quartiers est un indicateur de leur état d'exclus.

3. 2 Incapacité des pauvres

Nous pensons que l'initiative ou les autres formes d'engagement des citoyens dans les actions communautaires dépendent de leur besoin de s'épanouir en tant qu'hommes, et de leur capacité individuelle, c'est la raison pour laquelle nous avons choisi cette hypothèse.

En effet, la pauvreté efface la dignité de l'homme et son sens civique, les pauvres en tant que simples exécutants, sans la moindre initiative ne peuvent espérer ni une évolution ou position sociale satisfaisante, ni amélioration de leurs conditions matérielles et d'existence.

La pauvreté, tant intellectuelle, culturelle qu'économique crée ainsi un sentiment de frustration ou d'insatisfaction et peut entraîner facilement un désintérêt envers les responsabilités communautaires comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau n°13 : Degré de participation selon le niveau ou statut socio-économique

Degré de Participation	Leader				Simple Participant				Non participant				Total général	
Niveau socio-économique	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin		Masculin		Féminin			
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Riche	7	3	2	1	9	3	3	2	0	0	1	0	22	8
Moyen	7	3	2	1	27	10	20	7	4	2	0	0	60	22
Pauvre	0	0	0	0	4	2	2	1	64	24	118	44	188	70
Total	14	5	4	2	40	15	25	9	68	25	119	44	270	100

Source : Notre propre enquête

Selon ce tableau, la moitié de la population riche et 4% parmi les 22% de la population moyenne enquêtée constituent les éléments les plus actifs dans le processus d'élaboration de leur PCD, sans compter les « *zanaka ampielezana* » coordinateurs et animateurs du projet ; il ne faut pas passer sous silence que les riches et ceux aux revenus moyens actifs sont tous les actuels ou les anciens dirigeants de la commune. Une seule personne riche enquêtée ne s'est pas impliquée dans l'élaboration de leur PCD car elle ne se sent pas très proche des autres notables à cause de son lieu de résidence. Elle se déplace souvent vers la capitale. Par contre, les 17% des habitants moyennement riches ne sont que de simples participants car ils étaient très occupés par leur fonction, étant pour la plupart des instituteurs dans la commune. Sinon, les pauvres constituent la plus grande partie des simples participants, soit 24% qui n'ont pas beaucoup de responsabilité mais font part seulement aux comités de leurs aspirations. Pourtant les 64% de la population pauvre enquêtée ne participaient pas au processus d'élaboration du PCD de la commune surtout à cause de leurs occupations quotidiennes.

70% de la population enquêtée sont pauvres soit 188 sur les 270 enquêtés. Cette classification a été évaluée sur la base des revenus mensuels : la plupart des enquêtés ne gagnent même pas 250 000FMG par mois. Pourtant, ils appartiennent à la population active de la commune.

Par ailleurs, l'instinct de survie chez l'homme comme chez tous les animaux le rend toujours capable de trouver sa nourriture même dans l'extrême pauvreté mais ils ne

peuvent rien faire d'autre. Ainsi, plus on est pauvre, plus la capacité fonctionnelle diminue. Nous avons pensé que la connaissance précise du niveau de vie des citoyens s'avère importante pour connaître les conditions de participation des citoyens de la commune pour le développement.

Enfin, la pauvreté peut devenir un prétexte pour éviter les devoirs envers la communauté car il est souvent difficile d'apprécier le niveau de vie de chaque habitant. Pourtant, d'après ce que nous avons expliqué auparavant, la participation constatée dans le cas de l'élaboration d'un plan communal de développement d'Ambohipandrano correspond au type de participation provoquée.

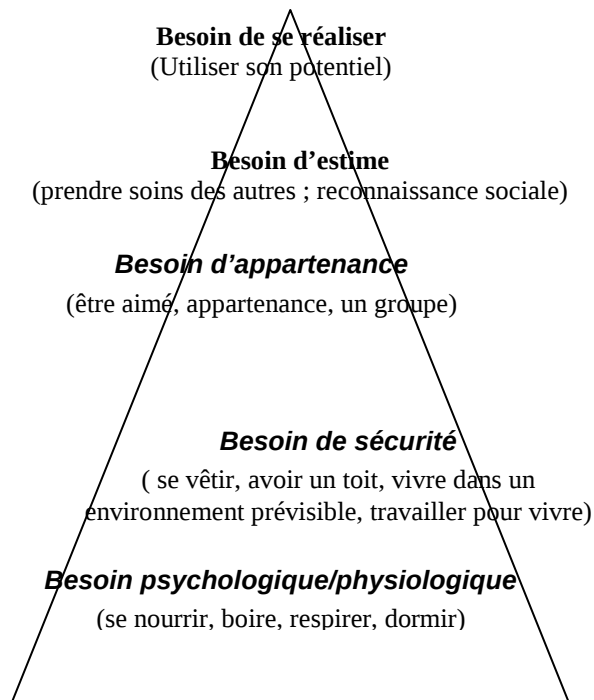
Nous allons analyser dans les paragraphes suivants alors les conditions de contribution de nos enquêtés pour ce qui a été fait ou devrait être fait dans les travaux communautaires.

3. 2. 1. Prédominance des préoccupations quotidiennes

Le plan communal de développement a pris en compte l'intérêt général ; seulement, les membres de la collectivité aspirent à quelque chose de plus bénéfique à court terme, qui a un impact direct sur leurs besoins de survie ; c'est-à-dire les pauvres de la commune ne voient qu'une priorité : leur manque immédiat qu'il faut pallier.

Le désintérêt des habitants à l'action de développement communautaire par l'intermédiaire de l'élaboration de leur document de référence s'explique par le fait que 73% de la population sont très pauvres et sont plus préoccupés par leur quotidien que par la vie de la commune. C'est surtout le cas de ceux qui ont des activités précaires ou font des va et vient entre Ambohipandrano et la capitale, sinon à Ambatondrazaka. Cela rejoint la catégorisation de Maslow dans sa pyramide des besoins de l'homme et où il affirme par sa théorie que les pauvres n'ont pas encore dépassé la première phase des besoins : c'est-à-dire les besoins physiques.

Graphique n°4 : Pyramide des besoins fondamentaux d'après (A – H) Maslow



Ces besoins physiques correspondent à un besoin de sécurité inscrit dans le graphique ci-dessus. Cependant, d'après la version corrigée de cette pyramide, les besoins des pauvres peuvent être classés en deux phases à savoir le besoin physiologique (rester en vie) : il touche surtout l'alimentation et le repos ou une récupération qui donne la force et le confort minimum. La deuxième phase c'est le besoin physique (survivre) qui touche à la fois la santé et la sécurité c'est-à-dire éviter les dommages ou autres préjudices. Ainsi, les pauvres raisonnent en fonction des besoins de survie, des besoins immédiats.

Selon les constats des dirigeants, les pauvres ne participent que s'ils reçoivent de l'argent en contrepartie. Mais, apparemment l'argent prime aussi même pour ceux qui ont intégré le comité. Ils ont espéré au départ avoir accès à l'argent et à la gestion du budget mais quand ils se sont rendus compte que ce n'était pas le cas, ils se sont dispersés. Les gens ne participent pas, même si c'est pour l'amélioration de la commune quand ils ne gagnent pas d'argent car «pas d'intérêt, pas d'action ». L'argent est en effet très important pour la survie et son absence peut bloquer la réalisation des devoirs de citoyenneté.

Ainsi, les pauvres de la commune ne se soucient pas des projets qu'on doit élaborer dans un programme de développement prioritaire pour la commune que leurs dirigeants voulaient réaliser. La catégorisation de Maslow est donc confirmée car l'aspiration des

pauvres consiste réellement à satisfaire leurs besoins primordiaux pour la survie sans l'assurance d'un minimum de bien-être et la possibilité d'épanouissement. De plus, lors de la création du comité de développement, les pauvres ne sont pas parmi ceux qui l'ont immédiatement intégré car ils n'ont ni la patience ni la volonté et encore moins l'aptitude requise.

3. 2. 2 Impasse due au manque de civisme

Actuellement, le développement de Madagascar se fait par la régionalisation. Cette dernière favorise la participation de la population au développement et l'efficacité des services publics, à travers l'institution de 22 régions homogènes et le transfert effectif de pouvoir de décision aux collectivités territoriales décentralisées. Mais est-ce que les citoyens sont-ils prêts à cela ? Est-ce qu'ils peuvent vraiment assumer leur devoir dans un tel système ? Des doutes planent en entendant encore les dirigeants dans la commune affirmer que certaines personnes n'ont pas toujours l'habitude de faire des démarches administratives même pour faire les actes de naissance de leurs enfants.

Les dirigeants dans les quartiers ont critiqué la non participation des pauvres et ont accusé l'inexistence du civisme qui entrave la vie en communauté et rend les habitants irresponsables. Ce qui revient à dire que leur participation rendra les citoyens plus conscients et facilitera leur intégration dans la communauté tandis que la non participation marginalisera le réfractaire et le réduira à l'état barbare.

D'après ce que nous avons vu auparavant, les pauvres n'ont pas de temps pour se réunir en assemblée générale. A vrai dire ce ne sont pas le temps qui leur manque mais plutôt leur dévouement. Ils ignorent en conséquence l'évolution de la situation, et ne peuvent pas assumer dans ce cas leur responsabilité en tant que citoyens car ils ne sont informés ni de leur devoir ni de leur droit. Parfois, ces gens qui ne sont même pas au courant de ce qui se passe dans leur terroir, font semblant de réagir positivement pour cacher leur désintérêt ou parce qu'ils ont honte de ne pas avoir assumé leur responsabilité. Il n'est pas étonnant qu'ils deviennent alors des marginaux de l'action menée dans leur commune.

Les pauvres ont de la difficulté à comprendre l'impact du PCD à long terme car les dirigeants n'ont pas consulté tous les habitants lors de l'élaboration du PCD. Nous avons constaté que même certains chefs quartier n'ont pas assez de connaissance, ne serait-ce sur l'effet attendu du projet dans leurs quartiers. Le fait d'être informé et éduqué donnera plus de chance aux participants de comprendre l'objectif de leur action. Cela incite l'initiative

de tout un chacun et évite qu'une entité démissionne en faveur d'une autre car l'information et l'éducation civique constituent les piliers de la participation.

Pour terminer, on peut conclure alors que la pauvreté entraîne une incapacité à la participation des citoyens car l'insuffisance matérielle empêche les pauvres d'être des leaders de projets ou actions communautaires dans leurs terroirs. En outre, la capacité intellectuelle étouffée dans le système de la pauvreté ne permet pas aux habitants d'appréhender exactement leur devoir envers la commune.

3. 2. 3 Approche participative comme solution

Dans le cas d'Ambohipandrano, même si l'élaboration d'un Plan Communal de développement nécessite une contribution de tout un chacun sans distinction de sexe, la portée de l'approche participative ne s'est pas vraiment cristallisée au niveau de la participation des habitants, à cause de leurs problèmes. Pourtant, les tâches du comité de développement dans l'implication de la population auraient dû être plus faciles vu que ce comité est issu de la population et travaille pour elle.

Par ailleurs, le style de pouvoir au niveau de la commune, voire au niveau des quartiers, a un impact sur le comportement participatif des citoyens.

Les dirigeants de la campagne ont toujours l'habitude de ne pas confier les actions à accomplir à la population. Ils n'ont pas changé, la conception leur appartient. Pendant la période d'élaboration du PCD, les dirigeants par l'intermédiaire du comité, ont conçu des projets de développement pour les faire valider auprès de la population pendant le diagnostic participatif mais ils ne laissaient pas les aspirations des citoyens s'écarter. La zizanie entre les dirigeants et les habitants entraînait la non participation des citoyens. Cependant, la participation devrait naître à partir d'une confiance réciproque entre dirigeants et dirigés et les échanges entre ces deux pôles refléteront les normes et les besoins de chacun.

En un mot, le comité de développement communal et sa défaillance lors de sa création, le fonctionnement du partenaire relais en tant que prestataire technique, ainsi que les responsables du projet FID en tant que décideurs (calendrier de descente d'élaboration du PCD), sont tous mis en cause dans le blocage de la participation communautaire. Les efforts des citoyens dans les projets de développement favorisent l'adoption de l'approche participative pour y remédier. Dans le cas de l'élaboration du plan de développement d'Ambohimandrano, les dirigeants identifiés à partir de ces outils ont eux même besoin d'éducation civique et sensibilisation pour que les projets inscrits dans un PCD ne soient

pas leur seul apanage. La connaissance de la valeur de chacun, en tant qu'hommes et citoyens, et la prise en compte de cette valeur déterminent l'efficacité de cette approche. Cette dernière informe et en même temps conscientise les citoyens.

Conclusion

La méthode participative est l'approche utilisée dans l'élaboration d'un plan communal de développement. Par ailleurs, l'étude de la participation des citoyens au processus d'élaboration d'un PCD nous a permis de constater les clivages dans la commune, les rapports de pouvoir entre les personnes actives et le reste de la population, des réseaux de solidarité qui facilitent la communication endogène ou exogène à la communauté.

Bref, au terme de cette analyse, les résultats révéleront que cette étude a contribué à mettre en relief les carences au niveau des projets issus du PCD et les causes de la non participation des citoyens concernés dans la prise de décision pour le développement de la commune. Toutefois, le résultat de cette étude n'est pas définitivement acquis mais doit servir de base aux recherches futures car la réalité sociale est en mouvement perpétuel.

Aussi, est-ce à partir de nos observations et des entretiens effectués à Ambohipandrano, que nous avons constaté que la plupart de ses habitants semblent apathiques ou incapables d'assumer leur devoir envers la société. Même si en général, ils admettent les bienfaits de l'élaboration d'un PCD au niveau de la commune, il n'y a pas eu une réelle participation de tout le monde au niveau du recueil de leurs aspirations, ni dans la priorisation des actions à mener, ni dans les autres actions à réaliser.

L'identification, d'une part, des bénéficiaires d'un projet et, d'autre part, des besoins d'une population donnée pose toujours un problème. Les bénéficiaires devraient logiquement être ceux qui expriment leurs besoins. Mais dans le contexte vécu à Madagascar, ceux qui sont dans le besoin paraissent laisser aux dirigeants le choix des projets à réaliser. Or, ils vont en pâtir car les aides ne vont pas correspondre à leurs besoins. La mobilisation des futurs bénéficiaires se poursuit toujours alors. L'adoption du projet par les habitants dépendra de la satisfaction que ces derniers ont ressentie.

Au terme de cette analyse, les résultats abordés dans cet ouvrage permettent de donner les conclusions suivantes sur les conditions qui pourront amener les citoyens à mieux participer dans le développement de leur commune :

primo, l'intégration des castes défavorisées stimule la participation des habitants au développement local ; les liens familiaux entre tous les habitants et leur valorisation accélèrent la mobilisation effective des citoyens ;

secundo, il faut préciser que la confiance et les dialogues entre dirigeants et dirigés constituent la base nécessaire à l'exécution des attributions et des devoirs des citoyens de

la commune. Ainsi, le rapport socio-politique dans la commune favoriserait la participation de tous les citoyens si les différentes associations à vocation économique créées dans la commune facilitent vraiment la vie collective et assurent le contrôle régulateur de quelques membres de la communauté sur les agents du pouvoir.

En fait, la participation des habitants dépend donc de leur appartenance à des couches sociales ou à des groupes nés de clivages réels dans la communauté et de clivages virtuels entre membres et dirigeants au sein des groupements sociaux formels et informels et à l'extérieur de ces mêmes entités. Ainsi l'absence d'un brassage réel au sein de la communauté constitue un blocage.

Enfin, la pauvreté est source d'apathie. En effet, elle ne permet pas aux pauvres d'être conscients du devoir qui les attend. La stratégie des pauvres pour sortir de l'état dans lequel ils se trouvent est la survie. Ainsi, les pauvres participent aux travaux qui demandent des efforts physiques plus ou moins rémunérés, tandis que les décisions reviennent aux riches. Les besoins et les aspirations des pauvres ont toujours été négligés au détriment de ceux des riches. De plus ces pauvres ne possèdent pas de capacités techniques suffisantes, ils sont aussi mal informés et les plus actifs essaient même de les occulter et une minorité s'efforcerait de les faire participer à l'élaboration d'un PCD.

D'après ce que nous avons pu étudier, les trois conditions qui incitent la population à prendre part dans l'action de développement de sa commune sont les relations de confiance entre dirigeants et dirigés, l'intégration de la société et la non pauvreté.

Ainsi, pour conduire à un développement réel du milieu rural malgache, au vu de l'exemple de la région d'Ambohipandrano, une étude approfondie sur l'étude de la culture s'avère nécessaire pour obtenir plus de participation. Cela permettrait de mieux connaître les citoyens du territoire et favorise la communication et surtout l'éveil de la population.

ANNEXES

ANNEXES 1

GUIDE DE DISCUSSION

(Valable à tous les groupes)

INTRODUCTION

- Qu'est ce qu'on entend par développement ?

Sonder le processus de développement

THEME I : Perception villageoise relative à un PCD

- 1- Est ce que vous savez ce qu'est un PCD ?

- 2- Qu'est ce qu'un PCD ?

Sonder : l'objet d'un PCD ?

- 3- A qui sert un PCD ? Pourquoi ?

- 4- Quelle forme de participation les gens peuvent apporter à l'élaboration de ce PCD ?
Pourquoi ?

- 5- Qu'est ce qui peut motiver les gens à participer activement à une élaboration de l'avenir commun ? pourquoi ?

THEME II : Compréhension de la naissance d'un tel type de participation

- 6- Les gens ici s'arrêtent en quelle année d'étude ? Pourquoi ?

Sonder : les facteurs de blocage à l'éducation.

- 7- Comment alors trouvez-vous le niveau d'instruction globale des gens ici chez vous ?
Pourquoi ?

- 8- Comment trouvez-vous le type d'éducation actuel ? Et celui d'autrefois ? Pourquoi ?
Sonder : l'efficacité de l'éducation dans l'avenir.

- 9- D'après vous quelles sont les conditions permettant aux gens de participer activement au développement de leur territoire ? Pourquoi ?

Sonder : les facteurs susceptibles de bloquer la participation villageoise liée à l'élaboration d'un PCD

- 10- Quels sont vos avantages après la participation à l'élaboration d'un PCD ? Pourquoi ?

Sonder : les désavantages de la non participation à l'élaboration d'un PCD.

- 11-a- Quelle est l'importance de l'existence d'un PCD ? Pourquoi ?

- 11-b- Quelle menace apporte pour vous la non existence d'un PCD ? Pourquoi ?

THEME IV : La connaissance/croyance, attitude et pratique villageoise par rapport à l'avenir.

12- Quels sont les éléments culturels positifs pouvant faciliter le développement auquel nous aspirons ? pourquoi ?

Sonder : pour chaque élément culturel positif évoqué, comment pourrait-on ou devrait-on l'exploiter pour susciter l'enthousiasme et la participation de la population ?

13- Quels sont les éléments culturels négatifs pouvant bloquer le développement que nous voudrions faire? Pourquoi ?

Sonder : pour chaque élément culturel négatif évoqué, que devrait-on faire et comment le faire. Pourquoi ?

14- Que pensez-vous de ce qu'on appelle « avenir commun » ?

15- Quel est l'apport de tout à chacun à l'élaboration de l'avenir commun ? Pourquoi ?

Sonder : la forme de participation à l'élaboration de l'avenir commun.

THEME V- Compréhension de l'organisation communautaire

16- Qui est la personne qui prend les décisions principales au sein du foyer ? Pourquoi ?

Sonder : la place de la femme et des enfants au sein du foyer.

17- Quel est le rôle des chefs du village ? Pourquoi ?

18- a- S'il y a plusieurs groupes ethniques dans le village, quel est le plus anciennement installé ? Sonder : les indices susceptibles de susciter la différence.

b- A-t-il, en particulier sur la terre, des droits que n'ont pas les autres ? Pourquoi ?

Sonder : la marginalisation menaçant les autres groupes ethniques retardataires.

19- Comment trouvez-vous l'organisation communautaire ici chez vous ? Pourquoi ?

Sonder : force et faiblesse de cette organisation.

20- Quel type d'organisation trouvez-vous plus approprié aux Malgaches actuellement ? Pourquoi ?

21- Quels sont les moyens de communication efficaces pour déclencher l'adhésion et la participation villageoise aux apports bénéficiaires ?

I -2 GUIDE D'INTERVIEW ONG (FID)

-Historique de l'organisation

- Date de création, auteur, objectifs ?
- Organigramme

- Activité générale

- Objectifs de l'ONG
- Les activités générales
- Evolution des activités proposées
- Méthodes utilisées

• Programmes de l'avenir

- Condition de partenariat

- Mise en place du projet et sa réalisation

- Déroulement, problèmes, climat social
- Rôle de l'ONG au sein du projet
- Problèmes de l'ONG avec les partenaires

I-3 GUIDE D'INTERVIEW

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION

- Philosophie de la décentralisation
- Mission de la commune au sein de la décentralisation
- Différence entre la commune actuelle et celle d'autrefois
- Structure/ organigramme de la commune actuelle
- Critère de catégorisation de la commune
- Problèmes rencontrés par la commune actuelle
- Problèmes de décentralisation
- Relation entre le DSRP et un PCD

II- QUESTIONNAIRE DESTINE AUX PAYSANS.

Numero:

Date de l'enquête:

Fokontany:

Noms:

Q1- Homme ou femme ?

Homme-----

Femme-----

Q2- Quel âge avez-vous ? -----

[17 – 27]-----

[28 – 37] -----

[38 – 47] -----

[48 – 57] -----

[58 et +] -----

Q3 – Situation

matrimoniale?.....

Celibataire.....

.....Marié(e) legitime/légale.....

Concubin(e).....

Divorcé(e).....

Marié(e) mais séparé(e).....

Veuf(ve).....

Q4 – Niveau d'études ?

Sans niveau.....

Primaire.....

Secondaire.....

Bacc + 2.....

Bacc + 3.....

Q5 – Total des revenus du ménage ?

< 250 000 Fmg.....
250 001 – 500 000 Fmg.....
500 001 – 750 000.....
750 001 – 1000 000.....
1000 001 – 1250 000.....
1250 001 – 1500 000.....
Plus de 1500 000 Fmg.....
Sans reponse

Q6 – Vous êtes le chef de famille ? Oui----- Non-----

Q7 – Sinon , lequel ou laquelle ?

Homme----- Femme-----

Q8 – Quel âge a le chef de famille ?

Q9 Quelle est votre activité professionnelle?-----

Q10 Quelle est l'activité professionnelle du chef de famille?-----

Q11 Nombre des personnes dans le foyer? -----

Q11a Combien d'entre eux sont âgés de moins de 5 ans ? -----

Q11b de 5 à 14 ans? -----

Q11c de 15 à 24 ans? -----

Q11d 25 ans et plus?-----

Q12- Qui est le décideur dans le foyer?

Père de famille -----

Mère de famille -----

Aîné -----

Autres-----

Q12 a) Vous avez ces matériels dans la maison ?

Matériels	Oui	Non
Réchaud à gaz	-----	-----
Radio / Radio K7	-----	-----
Chaine HIFI	-----	-----

Automobile	-----	-----
Moto	-----	-----
Bicyclette	-----	-----
Charette	-----	-----
Brouette	-----	-----
Calèche	-----	-----
Fauteuil	-----	-----
Télé	-----	-----
Charrue	-----	-----
Boeuf	-----	-----

Q13)- Pendant l'année scolaire précédente, avez-vous envoyé vos enfants à l'école ?

Oui-----

Non -----

Q13 a)- Si oui combien sont ils ?----- Quel âge ont-ils chacun? -----

Q13 b)- Sinon quel âge ont- ils chacun ? -----

Q13 c)- Ils ont arrêté les études quand ? -----

Q13 d)- Pourquoi vous n'envoyez pas vos enfants à l'école? (réponses à ne pas signaler)

Moins de 6 ans -----

Il n'aime pas y aller -----

Une membre de la famille leur défend d'y aller -----

L'école est très loin de chez nous -----

Nous avons un problème d'argent -----

L'enseignement actuel n'a plus de valeur -----

Il n'y a pas d'école ici chez nous -----

Il n'y a pas d'instituteurs ici chez nous -----

Ils vont nous aider à travailler les champs -----

Autres-----

Q13 e)- Pourquoi vous envoyez vos enfants à l'école ? (réponses à ne pas signaler)

Nous habitons tout près de l'école

Ils sont en âge scolarisable.....

Il est difficile de demander aux gens d'écrire ma lettre.....

L'enseignement est le plus bon héritage.....

Ils ont un parrain.....

Nous ne voulons pas être trompés par les gens.....

Nous regrettons de ne pas être allés à l'école

Autres -----

Q14 Pendant l'année scolaire précédente, où avez-vous envoyé vos enfants ?

A l'école de la commune.....

A l'école hors de la commune.....

➤ Q14 a)- Pourquoi vous n'envoyez vos enfants qu'ici dans la commune? (réponses à ne pas signaler)

- Plus proche de nous ici -----

- Comme cela, on peut suivre de près l'étude de nos enfants -----

- Il y a une école qui correspond à son niveau -----

- On est satisfait du niveau d'étude de chez nous -----

- Nous avons un problème financier -----

- Ils vont, à la fois, à l'école et ils nous aident à travailler le champ -----

- Autres -----

Q14 b)- Pourquoi ils sont envoyés en dehors de la commune ? (réponses à ne pas signaler)

Nous avons une maison là-bas.....

Leurs aînés sont déjà là-bas.....

Nous avons une famille là-bas-----

Son parrain habite là-bas.....

L'école ici ne correspond plus à son niveau.....

Nous ne sommes pas satisfait de l'enseignement ici.....

Autres-----

Q15 En général, est-ce que les gens ici désirent éduquer leurs enfants ?

Très motivés.....

Motivés.....

Peu motivés.....

Pas du tout motivés.....

Q16 Quelles sont les maladies les plus fréquentes qui affectent vos enfants ?

Paludisme.....

Grippe.....

Toux.....

Evanouissement.....

Diarrhée.....

Tuberculose.....

Cardiaque.....

MST.....

Autres.....

Q17 Et quelles sont les maladies qui vous affectent fréquemment?

Paludisme.....

Grippe.....

Toux.....

Evanouissement.....

Diarrhée.....

Tuberculose.....

Cardiaque.....

MST.....

Autres.....

Q18 Est-ce que vous fréquentez un établissement sanitaire quand vous êtes malades?

Oui ----- Non -----

Q18 a)- Sinon, pourquoi?

C'est la première école de l'enfant

Il n'y a pas de médicament disponible.....

Le médecin n'est pas compétent

Le coût de consultation est trop élevé.....

C'est une maladie bénigne.....

Nous avons l'habitude de fréquenter un guérisseur

Nous n'avons pas l'habitude de fréquenter un medecin

Autres.....

Q19 En général,est ce que les gens ici sont motivés de fréquenter un centre de santé?

- Très motivés.....

Motivés.....

Peu motivés.....

Pas du tout motivés.....

Q20 Combien de membres de la famille ont migré à Antananarivo?.....

Q20 a)- Qu'est ce qu'ils ont fait là-bas?.....

Travail.....

Etude.....

Rien.....

Ne sait pas.....

Autres.....

Q20 b) Pourquoi? (réponses à ne pas signaler)

Ils n'aiment pas vivre ici

Ils ont fait une étude là-bas et ils y restent après l'étude.....

Ils ont fui les travaux de champ.....

Ils ont trouvé un travail là-bas-----

Ils veulent améliorer leur vie

On est en sécurité là-bas

Autres.....

Q21 Quels sont les loisirs des gens ici?

Rien.....

Jouer au foot-ball.....

Chanter.....

Regarder le video.....

Jouer aux cartes/ dominos.....

Jouer au fanorona.....

Se droguer.....

Q22 Manifestations de l'insécurité dans votre région ?

Vol sur pied.....

Vol des boeufs/ porcs /volailles.....

Cambriolage.....

Brigandage.....

Viol.....

Autres.....

Q23 Comment trouvez-vous la sécurité ici chez vous?

Très convenable

Convenable

Peu satisfaisante.....

Pas du tout satisfaisant

Q24 En général, est- ce-que le taux de migration est très élevé ici chez vous?

Très élevé.....

Elevé.....

Peu élevé.....

- Très faible.....

Q25 Est ce que vous participeriez à l'élaboration du PCD?

Oui -----

Non -----

Q25 a)- Si oui,pourquoi? (réponses à ne pas signaler)

Le PCD est très intéressant.....

Le PCD nous donne du travail.....

Je veux me sortir de la pauvreté.....

On nous a sensibilisé.....

C'est une opportunité pour nous.....

Autres.....

Q25 b)- Sinon ,pourquoi ? (réponses à ne pas signaler)

On ne nous a pas informé.....

On ne nous a pas sensibilisé.....

Cela appartient aux politiciens.....

Ce n'est qu'une démagogie.....

Cela appartient aux instruits.....

Cela appartient aux dirigeants.....

Autres.....

Q26 Quels sont les avantages de l'élaboration de ce PCD? (réponses à ne pas signaler)

Aucun

Argent.....

Connaissances.....

Relations avec les gens dans la commune vont s'améliorer.....

Autres.....

Q27 En général, est ce que les gens sont motivés de participer aux activités communautaires?

Très motivés.....

Motivés.....

Peu motivés.....

Pas du tout motivés.....

Q27 a)-Et aux activités du Fokontany ou du hameau ?

Très motivés.....

Motivés.....

Peu motivés.....

Pas du tout motivés.....

Q28 Quelles sont les responsabilités du chef quartier?

Il fait une sensibilisation sur les activités communautaires.....

Rapporte les communiqués venant de la mairie.....

Arrange les différends dans le Fokontany.....

Fait un suivi de l'application du Dina.....

Rien.....

Autres.....

Q 29 Quelles sont les vraies responsabilités des dirigeants du Fokontany?

Ne sait pas.....

Rien.....

Autres.....

Q30 Comment trouvez-vous votre relation avec les dirigeants de la commune?

En très bonne relation-----

En bonne relation-----

En relation-----

Pas de relation-----

Q31 Quelles sont les différentes ethnies existant ici chez vous ?

Q32 Quelle est l'ethnie la plus ancienne? -----

Q32a A-t-elle eu sur la terre des droits que n'ont pas eu les autres?

Oui -----

Non -----

Q32b Est-ce qu'elle a aussi d'autres droits que n'ont pas les autres?

Oui -----

Non -----

Q33 Qu'est ce qui différencie une ethnie des autres?

Religion -----

Us et coutumes -----

Autres -----

Q34 Ces différentes ethnies ont-elles chacune leur chef?

Oui -----

Non -----

Q34a Quelles relations existent-elles entre eux?

Très bonnes

Bonnes.....

Aucune

Q34b Quel genre de relation existe entre les différentes ethnies ?

Entraide aux travaux communautaires -----

Entraide aux travaux domestiques -----

Constitution des dina -----

Autres -----

Q35 Combien de fois par mois il y a eu une assemblée générale?-----

Q36 Combien de fois par mois les agents vulgarisateurs de base vont vous visiter?-----

Q36a Et le vétérinaire? ----

Q37 Quelles sont les organisations collectives existant chez vous ? -----

Q37a Sont-elles traditionnelles?

Oui ----- Non -----

Q37b Ou, sont-elles modernes?

Oui ----- Non -----?

Q39 Qu'est ce qu'on fait pour que les gens se responsabilisent au développement local?

Il leur faut un animateur -----

Il leur faut un formateur -----

Cela demande de la volonté et de l'initiative -----

On a besoin de l'Etat/Etrangers -----

Autres -----

ANNEXE II

B-PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT

1-L'atelier communal a permis au SDC de dégager les problématiques du développement de la commune qui s'articulent autour des domaines suivants établis par ordre de priorité.

a-AGRICULTURE

PROBLEMES	CAUSES	EFFETS-MENACES	POTENTIALITES & ATOUTS	SOLUTIONS
• Production insuffisante pour consommation et subvention des autres besoins fondamentaux • Surfaces cultivée par famille en diminution • Insuffisance de l'appoint des autres cultures	• Monoculture du riz • Insuffisance et non maîtrise de l'eau • Barrages rompus chaque année (techniques et matériaux rudimentaires) • Croissance démographique • Erosion des tanety • Manque de technique • Manque de semences améliorées • Manque d'engrais	• Souffrance de dépenses autres qu'alimentaires (éducation, santé, loisirs, investissements, etc.) • Des paysans sans terre devenant journaliers agricoles • Exode des jeunes	• 160 HA aménageables en rizières • larges étendues de tanety • nombreux cours d'eau permettant l'irrigation • 2 agents vulgarisateurs de base • association leader Orimbatoa • concours logistique de la commune • population sensibilisée et mobilisée • Matériaux locaux	• 29 projets de barrages • Programme de protection des bassins versants • Création d'un centre de Formation Agricole • Création d'un magasin de stockage • Création d'une unité de décortiquerie • Projet d'Appui à l'acquisition de matériels et intrants agricoles

b- ELEVAGE

PROBLEMES	CAUSES	EFFETS-MENACES	POTENTIALITES & ATOUTS	SOLUTIONS
• Faiblesse de	• Technique traditionnelle	• Secteur négligé	• Vastes pâturages	• Association et formation

production	• Activité d'appoint (2 ou 3 porcs + quelques volailles) ou d'appui à l'agriculture (zébus) • Difficulté d'approvisionnement rationnelle	• Manque à gagner	• Produits pour l'alimentation animale (maïs, manioc, soja, arachides, son de riz, etc) • Proximité d'Imerintsiatosika pour les autres composants • Association Orimbatoa • Présence de PICOR (Faharetana) dans la zone	par filière spécialisée (bovine, porcine, avicole) • Amélioration génétique • Appui à la création de fermes améliorées • Création d'une unité de provenderie
------------	---	---	--	--

c-ARTISANAT

PROBLEMES	CAUSES	EFFETS-MENACES	POTENTIALITES & ATOUTS	SOLUTIONS
• Secteurs non développés : - Vannerie - Broderie - Forge - Briqueterie	• Manque de formation • Approvisionnement en matières 1ères non organisé • Manque de matériel • Etude de marché à faire	• Femmes non prises en considération • Sources de revenus négligées • Produits non valorisés	• Existence de ces filières • Produits demandés	• Création association • Formation • Aide à l'acquisition matériel • Recherche débouchés

d- EDUCATION ET LOISIRS

PROBLEMES	CAUSES	EFFETS-MENACES	POTENTIALITES & ATOUTS	SOLUTIONS
• 3080 enfants de 6-7 ans non scolarisés • 5 fokontany sans EPP • 1 instituteur/75 élèves • 1 instituteur/2 ou 3 classes • quelque 350 diplômés	• insuffisance d'EPP ou de salles de classe • investissement local insuffisant • postes budgétaires • commune sans CEG	• Eloignement de l'EPP • Démotivation • Déperdition scolaire • Souffrance de la pédagogique • Pris en charge par FRAM les enseignants vacataires • Exode pour trouver un CEG	• Terrains disponibles • Population jeune : 56,35 % de 1-17 ans • Population motivée pour la scolarisation (disposée à fournir les apports nécessaires)	• Doter les Fkt dépourvus d'EPP (5) • Rajouter des salles de classes (33 en projets) • Etoffer et former le personnel enseignant • Construire des

du CEPE/an sans CEG		- charges supplémentaires des parents - arrêt des études pour la plupart	• Demande par la majorité des FKT d'un CEG	logements d'instituteur
• 50% d'adultes analphabètes	• défaillance de l'instruction	• Evolution sociale et économique lente	•	• intégrer l'alphabétisation fonctionnelle dans le programme de formation des associations
• Quelque 7 000 jeunes de 6 à 17 ans en manque de loisir	• Insuffisance d'infrastructure	• Manque d'animation en sports et loisirs • Jeunesse délaissée	• Terrains disponibles • Main d'œuvre et matériaux en quantité	• Construire un complexe culturel et sportif

c-INFRASTRUCTURES SOCIO-ECONOMIQUES

PROBLEMES	CAUSES	EFFETS-MENACES	POTENTIALITES & ATOUTS	SOLUTIONS
• Routes et pont - en mauvais état, impraticables en saison de pluies - ponts vétustes ou rudimentaires praticables seulement en charrettes	• cherté des coûts • faiblesse des investissements • précarité des efforts d'entretien locaux • abandon du système de prise en charge de l'entretien routier par la population	• difficulté et cherté de la circulation des biens et des personnes • inexistence de lignes de transport régulier • réticence des collecteurs • bas prix des produits • perte de temps en transport par charrette jusqu'à Imerintsiatosika (28km)	• maille routière assez dense • relief pas trop accidenté • production assez remarquable • matériaux locaux en quantité	• Réhabilitation des routes et ponts • Instauration formation des usagers • Programme formation des usagers • Programme d'entretien et prévision (péage) • Incitation de la collecte et du transport

- Electricité - Manque total d'électricité	- Coût de l'extension (20 km) - Insuffisance du débit des quelques chutes d'eau locales - Dispersion des villages - Faiblesse de la consommation - Absence de politique d'électrification rurale	- Difficulté et cherté des moyens de communication (radio TV, etc.) fonctionnant actuellement par piles ou batterie - Blocage des activités économiques - Indisponibilité des produits de santé humaine ou animale (vaccins)	- Zone couverte par toutes radios et TV - Zone couverte par réseau de téléphone portable - Zone potentielle d'activités économiques (agroalimentaire s)	Electrifier au moins le Chef lieu commune : système hydraulique ou système solaire (poste avancé ZP bureau commune)
Eau potable : 15 Fkt sans AEP (16 100 âmes) - puits taris entre sept-déc - cours d'eau boueux en été	- Coût d'installation - Sensibilisation insuffisante	Diarrhée : une des 4 principales pathologies dominantes	11 sources en hauteur répertoriées - population prête à apporter sa participation	- susciter une émulation entre Fkt - installation des nouvelles AEP
- Mauvais état des routes et de 9 ponts - Insuffisance de l'entretien	- Insuffisance de routes inter villageoises - Coût onéreux de la construction	- Enclavement des milieux - Non écoulement des produit agricoles - Baisse de pouvoir d'achat - Développement au ralenti		

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

- 1-AUJAC(H),Une hypothèse de travail : l'inflation ; Conséquence monétaire des comportements des groupes sociaux ; In Economie appliquée, t III ,n°2,PUF Paris 1950
- 2- DURKHEIM (E) : Règles de la méthode sociologique, Alkan Paris, 1895
- 3- DECASTRO (J), Géographie de la faim, Ed du Seuil, Paris, 1964
- 4- FANON(F), Sociologie d'une révolution, Paris, Maspero, 1978
- 5- FOURNIER(J) et QUESTIAUX(N), Traité du social : situation, luttes, politiques, institutions, 4^{ème} Edition, E. Dalloz 1984.p55-p645
- 6- GEORGE (P), Les pays tropicaux, PUF, Paris, 1968
- 7-GEORGE (P), Questions de géographie de la population, Paris, PUF, 1959
- 8- GRAWITZ(M), Méthode des sciences sociales, Dalloz,1996, 920 p
- 9- ILUTCH (I), Libérer l'avenir, Paris seuil, 1971
- 10- MARTINET(D), Culture prolétarienne, Paris, Maspero, 1976
- 11- QUICHAOUA (A)et GOUSSAUT (Y), Sciences sociales et développement, Armand colin, Paris, 189 p.
- 12- QUIVY (R), VAN CAMPENHOUDT(L),Manuel de recherche en sciences sociales ,1995 Dunod, Paris 2è Edition,287 p
- (H) : Paysanneries malgaches dans la crise, Edition KARTHALA 1994. 379p
- 13- ROUSSEAU (JJ), Du contrat social par BERTRAND De Jouvenel,Ed le livre de poche, Paris 1978,445 p
- 14- SCWARTZENBERG (R.G),Sociologie politique ,Ed Paris ,1991,592 p

OUVRAGES SPECIALISES

- 15- BETTELHEIM(B), Le cœur conscient, Paris, Robert Laffont SA 1977 383p
- 16- Cahier de l'Institut d'Etude du développement, Le savoir et Le faire, Genève, le Cerf, 1979, 197 p.
- 17- CALLET (R.T) Histoire des Rois (Tantaran'ny Andriana) traduction de (G-S) CHAMPUS et (E) RATSIMBA, Librairie de Madagascar Tana 3 Tomes Pasteur
- 18- CONDOMINAS (G) 1960, Fokonolona et collectivité rurale en Imerina Ed Berger Levrault, Paris 234 p
- 19- CROIZIER(M) et FRIEDBERG (E), 1993, L'acteur et le système (les contraintes de l'action) édition du seuil, Paris France 478p

- 20- CROZIER (M), TROSA(S) (dir), 1992, la Décentralisation, Réforme de l'Etat, Editions pouvoirs locaux.
- 21- DEMONQUE (M), EICHENDRERGER (J. Y) 1968, La participation, France Empire, Paris, 228p.
- 22- LECOMTE(J.B). L'aide par projet : Limites et Alternatives, Paris OCDE 1986, 147p
- 23- MANZOOORE (A), La participation communautaire, clef de voûte des soins de santé primaires, in carnet de l'enfance, gouvernement et santé de peuples, vol 42, Autonome, 1978.
- 24-MARC (G) ,Le développement en quête d'acteurs, Paris, Centurion,1984,163p
- 25- RABEARIMANANA(G) ; RAMAMONJISOA(J) et RAKOTO Ramiarantsoa(H) : Paysanneries malgaches dans la crise, Edition KARTHALA 1994. 379p
- 26- PRUDON(P), Médicaments pour l'an 2000 Lausanne Ed, d'en bas 1983, 216 P.
- 27- RAKOTO Ramiarantsoa (H): Chair de la terre, oeil de l'eau... Paysanneries et recompositions de campagne en Imerina (Madagascar) Editions de L'ORSTOM Paris 1995 ; 364 Pages
- 28-RAKOTO(I), RAMIANDRASOA (F), RANDRIAMBOAVONJY (R),Histoire des institutions, Musée d'art et d'archéologie, Antananarivo, 1995, 274p
- 29-RAMASINDRAIBE (P), Fokonolona Fototry ny Firenena ,Octobre 1973, NIAG, Tana, 216 p
- 30-RANAIVO (C), Le Fokonolona, Madagascar cahier, Charles de Foucauld Paris 1950

REVUES :

- 31- BANQUE MONDIALE 2000 – 2001 : Combattre la pauvreté. Rapport sur le développement dans le monde.
- 32- BANQUE MONDIALE : Centre pour la gestion de l'information et de la connaissance Région Afrique : « Connaissances autochtones pour le développement » 45 p, Nov 1998.
- 33- FMI (Fonds Monétaire International) Finances et développement : comment aider les pauvres, publication trimestrielle Déc 2000.

TEXTES :

34-Constitution de 1998

35-DSRP,2001

36-Projet de guide de développement des provinces autonomes, Octobre 2001

Nom : RAMBINIZANDRY

Prénom : Parson

Date de naissance : 20 Mai 1972

Titre du mémoire : **Communauté de base et les conditions de participation**

(cas de l'élaboration d'un PCD de la commune d'Ambohipandrano-Arivonimamo)

Rubrique : Sociologie de Développement

Nombre de tableaux : 13

Nombre de graphiques : 4

Nombre de références bibliographiques : 36



RESUME

Autrefois, le développement malgache est uniquement le fait d'en haut, autrement dit, c'est l'Etat qui gère le développement.

Actuellement, il a été permis aux collectivités territoriales décentralisées de gérer leur propre développement. Cela demande une participation effective des citoyens. Dès lors, la stratégie participative est intégrée dans les programmes et projets de développement. De plus, la pratique du développement a subi une modification : système d'autogestion de la communauté de base. L'autogestion se forge à partir de la pratique des communautés dans un travail bien déterminé. Malgré la conscientisation déployée par les ONGs qui sont des promoteurs de progrès social dans tous les domaines, le développement communautaire semble flou.

L'exemple de la commune d'Ambohipandrano a montré la faible motivation des citoyens à participer au développement de leurs terroirs au niveau de l'élaboration d'un plan de développement de la commune. Pour que cette participation soit effective et efficace, il faut la confiance entre dirigeants et dirigés, un meilleur niveau économique et niveau intellectuel des habitants.

Mots-clés : *participation, culture, développement, cohésion, conscientisation, tradition, communauté, mobilisation.*

Directeur de Mémoire : Mme Noeline RAMANDIMBIARISON

Adresse de l'auteur : Logt 101 A cité U Ambohipo, tél. 033 12 318 77

Nombre de tirages : 8 exemplaires.